

Analyse préalable à la mise en place d'une cellule de veille pour la *Maison des Sciences de l'Homme* de Dijon

Sophie Desbois

Sous la direction de Serge Wolikow
Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon

Et

Omar Larouk, Maître de conférences à l'ENSSIB

Résumé :

La Maison des Sciences de l'Homme de Dijon souhaite développer son service de documentation par la mise en place d'une veille documentaire concernant les demandes d'information relatives à des initiatives scientifiques clairement identifiées (colloques, séminaires, appels d'offre..) ainsi qu'une veille autour des quatre pôles pluridisciplinaires qu'elle héberge. Quel type de veille peut-on développer pour la MSH ? Quelles sont les sources d'informations pertinentes pour les chercheurs des pôles thématiques ? Quels outils peut-on acquérir pour favoriser le développement de la veille ? Enfin, quel mode de diffusion de l'information semble le plus adapté à une structure comme la MSH ?

Descripteurs :

Veille ; Cellule de veille ; Agent intelligent ; Norme AFNOR X50-0453 ; Information électronique ; Lettre d'information ; Sciences humaines et sociales.

Abstract :

The house of Social sciences in Dijon wishes develop its information department through the setting up of an information watch dealing with documentation enquiries relating to clearly identified scientific initiatives (i.e. conferences, seminars, tendering...) as well as a watch dedicated to the four multidisciplinary centres the structure houses. What kind of watch can be developed for the house of Social sciences? What are the relevant sources of information available to the researchers from the thematic centres? What sort of tools can be acquired to facilitate the development of the information watch? Finally, which method for spreading information is better suited to such a structure as the House of Social Sciences?

Keywords :Watch ; Cell of watch ; Intelligent agent ; AFNOR X50-0451 Standard ; Electronic information ; Newsletter ; Humanities ; Social sciences.

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION | 7 |
| LA MAISON DES SCIENCES DE L’HOMME DE DIJON | 8 |
| 1. La structure | 8 |
| 1.1. Statut..... | 8 |
| 1.2. Mission | 9 |
| 2. Les services communs de la recherche | 10 |
| 2.1. Le pôle géomatique et cartographie | 11 |
| 2.2. Le service de numérisation et banque de données..... | 12 |
| 2.3. Le service de documentation..... | 13 |
| 2.3.1. Missions | 13 |
| 2.3.2. Politique d’acquisition | 14 |
| 2.3.3. Les services | 15 |
| ANALYSE DE LA MISSION | 17 |
| 1. La mission | 17 |
| 2. Caractéristiques de la veille | 17 |
| 2.1. Qu’est-ce que la veille ?..... | 17 |
| 2.2. Adaptation à la Maison des Sciences de l’Homme..... | 20 |
| 2.3. La méthode | 21 |
| 2.3.1. Etapes préalables à la mise en place d’une cellule de veille... | 21 |
| 2.3.2. La norme AFNOR X50-0453..... | 22 |
| ANALYSE PREALABLE | 23 |
| 3. Analyse de l’existant | 23 |
| 3.1. Sensibilisation et prise de connaissance de la situation | 23 |
| 3.2. Définition des enjeux et traduction en axes de veille | 25 |
| 3.3. Diagnostic de l’organisation et des pratiques | 25 |
| 3.3.1. Le parc informatique..... | 26 |
| 3.3.2. La circulation de l’information à la MSH..... | 27 |
| 3.3.3. Méthodologie : enquête par entretiens et questionnaires | 27 |
| 3.3.4. Les pratiques documentaires des chercheurs : résultats | 29 |
| 4. Analyse des besoins : les attentes des chercheurs | 30 |
| 4.1. Contenu de la lettre d’information..... | 30 |
| 4.2. La conservation des informations..... | 31 |
| 4.3. La documentation papier | 31 |
| 4.4. Conclusion..... | 32 |
| 5. Ecart entre l’existant et les besoins | 33 |
| L’ELABORATION DES RECOMMANDATIONS : LES SOURCES D’INFORMATION | 34 |
| 1. Les axes de surveillance | 34 |

| | |
|--|-----------|
| 1.1. Méthodologie | 34 |
| 1.2. Thématiques des pôles pluridisciplinaires et descripteurs | 35 |
| 2. Types d'informations à collecter et hiérarchisation des sources | 38 |
| 2.1. Méthodologie de recherche | 38 |
| 2.2. Les ressources disponibles sur Internet..... | 39 |
| 3. Recensement des sources par pôle pluridisciplinaire | 40 |
| 3.1. Sources communes aux quatre pôles thématiques | 41 |
| 3.2. Pôle « Patrimoines »..... | 42 |
| 3.3. Pôle « Espaces, Mutations »..... | 43 |
| 3.4. Pôle « Identités et citoyennetés » | 45 |
| 3.5. Pôle « Archives des sciences humaines et sociales »..... | 46 |
| 3.6. Conclusion..... | 47 |
| LA CELLULE DE VEILLE | 48 |
| 1. Les logiciels de veille | 48 |
| 1.1. Les catégories d'outils de veille | 48 |
| 1.1.1. « Les agents pour la recherche d'information »..... | 48 |
| 1.1.2. « Les agents pour la veille » | 49 |
| 1.2. Etude de marché | 51 |
| 1.3. Sélection de trois outils | 53 |
| 1.4. Phase de test | 53 |
| 2. Résultats et solutions proposées | 54 |
| 2.1. Trois propositions de scénario | 54 |
| 2.1.1. Le scénario optimal : pour une veille centralisée..... | 54 |
| 2.1.2. Le scénario moyen : pour une veille semi manuelle | 57 |
| 2.1.3. Scénario économique..... | 60 |
| 3. Organisation de la cellule de veille | 62 |
| 3.1. La collecte et le traitement de l'information | 62 |
| 3.1.1. Le recueil des informations | 62 |
| 3.1.2. Suivi et évaluation de la veille | 63 |
| 3.2. La diffusion de l'information : la lettre d'information | 63 |
| 3.2.1. Trame de la lettre | 64 |
| 3.2.2. Format et forme de la lettre..... | 65 |
| 3.3. La conservation de l'information | 67 |
| 4. La mise en place effective | 68 |
| 4.1. Les moyens humains et matériels | 68 |
| 4.1.1. Profil de poste | 68 |
| 4.1.2. Pré requis matériel et logiciel | 69 |
| 4.2. Planification de la mise en place | 69 |
| CONCLUSION | 71 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 72 |
| 1. Monographies | 72 |
| 1.1. Veille..... | 72 |

| | |
|---|----------|
| 1.2. Sciences humaines et sociales..... | 72 |
| 2. Travaux universitaires | 73 |
| 3. Compte-rendu de colloques | 73 |
| 4. Sites Internet | 74 |
| 5. Listes de diffusion | 74 |
| TABLE DES ANNEXES | I |

Introduction

Ce travail a été réalisé dans le cadre du DESS « Réseau d'information et document électronique » suivi à l'ENSSIB durant l'année universitaire 2003-2004.

Le stage a été effectué à la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon pour laquelle j'ai réalisé une analyse préalable à la mise en place d'une cellule de veille documentaire à destination des chercheurs participant aux quatre pôles pluridisciplinaires : « Patrimoines », « Espaces et mutations », « Archives des sciences sociales » et « Identités et citoyennetés ». Serge Wolikow, directeur de la MSH et professeur des universités en histoire contemporaine a été mon directeur de stage durant ces quatre mois. Omar Larouk, maître de conférences à l'ENSSIB a été mon tuteur pour ce stage.

Suivant une méthodologie précise ainsi qu'un calendrier, cette analyse est articulée autour de plusieurs étapes : l'analyse préalable de la MSH, de l'existant et des besoins a permis de mieux cerner la structure de la cellule veille ainsi que sa finalité. Un recensement des sources à surveiller et des outils utiles pour les thématiques pluridisciplinaires soutenues par la MSH a ensuite été réalisé. Une phase d'analyse et d'évaluation des outils de veille disponibles sur le marché a pu alors donner un sens plus concret au déroulement et à l'organisation de la veille en proposant trois scénarii de veille possibles. Enfin, les différentes phases de la mise en place effective (collecte, diffusion et conservation) ont été étudiées, donnant lieu à des propositions (techniques et humaines) ainsi qu'à une planification de la mise en place opérationnelle de la cellule.

LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME DE DIJON

1. La structure

1.1. Statut

Répondant à l'objectif du Contrat de Plan Etat Région 2000-2006 dont un des buts est d'encourager l'émergence de pôles de recherche pluridisciplinaires thématiques pluridisciplinaires, la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon a rejoint en mars 2002 le réseau national des MSH composé aujourd'hui de 20 Maisons (Besançon et Clermont Ferrand étant les dernières nées). Elle vient combler un vide géographique sur le Grand Est et répond à la volonté du ministère de la recherche de voir se développer des structures qui fédèrent, structurent et dynamisent la recherche en Sciences Humaines et Sociales.

Destinées à lutter contre l'émiettement et le cloisonnement de ces disciplines jugées trop individualistes, les Maisons des Sciences de l'Homme sont un lieu de mutualisation des compétences et des techniques et un lieu d'innovation dans une perspective transdisciplinaire.

L'intégration de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon au sein du réseau national lui permet de bénéficier de cette mutualisation, du partage des compétences des diverses MSH de France.

Dotée d'une Unité Mixte de Service N° 2739, la MSH de Dijon est placée sous la responsabilité conjointe du CNRS et de l'Université de Bourgogne. En ce sens, elle est dotée d'un conseil d'orientation et de gestion ainsi que d'un conseil scientifique.

La Maison des Sciences de l'homme est dirigée par Serge Wolikow, professeur des universités en histoire contemporaine .

Une équipe constituée de 5 personnes travaille à la MSH :

- Un ingénieur d'études est chargé de l'administration de la recherche
- Une personne est chargée du secrétariat administratif et scientifique
- Une personne est responsable du service « Banques de données et numérisation »
- Une personne est responsable du pôle « géomatique et cartographie »
- Une personne est chargée de la numérisation
- Une personne s'occupe de l'indexation des archives « Gaston Roupnel »

1.2. Mission

Lieu de promotion de la recherche, la MSH sera aussi un lieu d'échange, un espace culturel central au sein du campus dijonnais et rassemble aussi bien des chercheurs rattachés à des laboratoires déjà évalués (UMR) et structurés que des chercheurs de laboratoires moins équipés ou plus réduits.

Répondant à une nécessité de regroupement des centres de recherche en sciences humaines et sociales de l'Université de Bourgogne autour de thématiques communes transdisciplinaires, la MSH de Dijon apparaît comme une structure fédérative de la recherche dont l'objectif est d'assurer trois missions :

- « Structurer la recherche en Sciences Humaines et Sociales à l'Université de Bourgogne en incitant et soutenant des programmes transdisciplinaires. Cet objectif passe par :
 - Le développement de pôles pluridisciplinaires réunissant des unités et des chercheurs de disciplines différentes autour de thématiques de recherche fortes : « Patrimoines », « Espaces et Mutations », « Identités et Citoyennetés », « Archives des Sciences humaines et sociales ».
 - Le soutien à la diffusion et la valorisation des travaux scientifiques

- Mettre à la disposition des équipes de recherche qui lui sont associées des services communs au sein desquels sont mutualisés les équipements, les personnels et les savoir-faire

Participer, en lien avec les Ecoles Doctorales SHS de l'Université de Bourgogne, à la formation des doctorants par la recherche. » (Plaquette MSH 2004)

Dans cet esprit d'ouverture et face au souhait de devenir pôle de référence sur les quatre thématiques développées par les pôles de recherche pluridisciplinaires, la MSH de Dijon a également établi des partenariats aussi bien au niveau local, régional, national qu'international autour de ces thématiques fédératives.

Actuellement hébergée par le Pole d'économie et de gestion de l'Université de Bourgogne, la MSH devrait élire domicile dans un nouveau bâtiment, situé entre le pôle d'économie et de gestion et le pôle AAFE. Le lancement des travaux est prévu pour Janvier 2005 et l'ouverture du bâtiment pour fin 2005.

La superficie totale devrait être de 1450 m² utiles, sur 2 niveaux, dont 200 m² alloués au service de documentation.

Seront hébergés les services administratifs, les services communs ainsi que certains laboratoires en sciences humaines et sociales de l'Université. La nouvelle MSH disposera d'une salle de conférence et de lieux d'hébergement des chercheurs invités.

Les financements s'inscrivent dans le Plan-Etat-Région 2000-2006 :

- Etat : 2,13 M€
- Région : 0,91 M€
- Etat pour l'équipement : 0,30 M€

2. Les services communs de la recherche

Lieux de mise en commun d'outils favorisant la recherche et d'aide aux laboratoires associés à la MSH, les services communs, aux missions clairement identifiées se composent de trois équipes.

2.1. Le pôle géomatique et cartographie

Ce service offre des moyens techniques et humains aux laboratoires travaillant sur des thématiques liées à l'espace. Il apporte une formation conceptuelle ainsi qu'une aide technique aux chercheurs et doctorants pour les projets de recherche en cours.

Moyens matériels :

- La télédétection et le traitement des photographies aériennes.
- Le GPS.
- La digitalisation pour la constitution et la gestion de données.
- Les SGBD pour la gestion de données.
- Les SIG pour la gestion, le traitement et la restitution de données.
- 7 postes accessibles aux masters, doctorants et personnel (ITA, chercheurs) des laboratoires.

Moyens humains :

- Une personne titulaire à temps plein
- 2/4 mois de vacances et 1 à 2 stagiaires à l'année

¹ Plaquette de la MSH, 2004.

2.2. Le service de numérisation et banque de données

Ce service a pour fonction de soutenir les équipes de recherche souhaitant développer des programmes de banques de données. Il permet la mutualisation des moyens informatiques souvent onéreux et assure la formation des doctorants en vue de la mise en ligne des thèses.

Ce service développe des bases de données relationnelles destinées à être diffusées en ligne.

Projets terminés et en cours :

- Station de consultation de l'inventaire des archives de l'Internationale Communiste : logiciel ORACLE : 300 000 enregistrements, plus de 1 300 000 images.
- Mise en ligne de différentes bases de données de l'Académie François Bourdon :
 - Archives professionnelles de l'entreprise Schneider du Creusot : logiciel SUPERDOC.
 - Plans industriels de l'entreprise Schneider du Creusot : logiciel SUPERDOC.
- Mise en ligne des archives « Gaston Roupnel » : logiciel 4D.
- Mise en ligne d'une base de données « Législation applicable aux peuples autochtones » : logiciel SUPERDOC (en ligne).
- Mise en ligne des thèses, en partenariat avec le SCD de l'Université, des trois écoles doctorales de Sciences humaines et sociales : logiciel SUPERDOC.

Moyens humains :

- Un responsable du service (technicien contractuel à plein temps)
- Une personne chargée de la numérisation (contrat CES à mi-temps)

- Une personne chargée de l'indexation de la base de données « Archives Gaston Roupnel » (contrat à mi-temps)

Moyens matériels :

- Scanner de microfilm KODAK
- Scanner à plat réseau A3 EPSON
- Scanner de diapositives NIKON
- Ordinateur multimédia

2.3. Le service de documentation

Si les services « géomatique et cartographie » et « numérisation et base de données » ont atteint une certaine vitesse de croisière, le développement du service de documentation a débuté plus tardivement. Les premiers financements ont été notifiés il y a quelques mois (février 2004). L'objectif immédiat est, sur le plan matériel, de se doter d'un équipement informatique minimum, de développer une réelle politique de développement et d'acquisition : bases de données documentaires, veille, formation aux chercheurs (à plus long terme).

Ce développement se fait en concertation avec le SCD de l'Université dans un souci de complémentarité avec lui.

Pour l'heure, le service de documentation en est à ses balbutiements. Aucune personne n'y travaille à plein temps. Une personne y travaillant à mi-temps depuis six mois vient de terminer son contrat.

2.3.1. Missions

Préfiguration du service de documentation de la MSH :

Devant l'essor de l'information scientifique et technique dans l'environnement de la recherche (CNRS SHS, INIST....) ces derniers temps, l'évolution forte de l'information électronique en particulier, un service de documentation et surtout

une veille documentaire apparaissent indispensables à une structure comme la MSH. La tendance actuelle à la mutualisation des ressources informationnelles donne tout son intérêt à la veille structurant et triant les données intéressantes pour les chercheurs.

Le service documentaire de la MSH est au service des équipes de recherche travaillant sur les thématiques des pôles pluridisciplinaires, en liaison avec le SCD de l'Université : « Patrimoines », « Espaces, mutations », « Identités et Citoyennetés », « Archives et archives de sciences humaines et sociales ».

Le service s'organise autour de ces thématiques régulières et autour de thématiques plus ponctuelles.

L'objectif principal est de « faire de ce service l'« épiceutre » de la MSH, c'est-à-dire un lieu de sociabilité scientifique offrant aux chercheurs, quel que soit leur statut, les services indispensables à leur travail, mais aussi l'opportunité d'échanger et de partager des informations, de confronter leurs approches dans le cadre de recherches documentaires.»²

Dans ce cadre, le service documentaire de la MSH de Dijon est envisagé plutôt comme un carrefour d'information qu'un service de gestion de fonds. Bénéficiant d'un environnement documentaire important de part sa proximité avec le SCD, le service de documentation entend se développer dans une perspective de complémentarité et de partenariat avec la bibliothèque universitaire. Dans cette optique, une mutualisation des fonds et des compétences est possible. Plus qu'un centre de ressources à proprement parler, le centre documentaire de la MSH pourrait constituer un relais pour les ressources de proximité tout en possédant des ressources spécifiques ne faisant pas double emploi avec les fonds présents dans son environnement.

2.3.2. Politique d'acquisition

² VAN DOOREN Bruno. *Rapport sur la préfiguration des services de documentation de la Maison des Sciences de l'Homme de Paris Nord*, février 2003, disponible sur :

<http://www.mshparisnord.org/fichiersdoc/rapport%20Bruno%20van%20Dooren.doc>, consulté le 05/07/2004

Il ne s'agit donc pas de constituer une bibliothèque supplémentaire et redondante mais bien d'axer la politique d'acquisition essentiellement sur les ressources électroniques et les supports techniques nécessaires au développement de services aux usagers. Pas de politique de conservation au sens propre pour la MSH mais bien une politique de gestion des flux informationnels et de soutien à la recherche.

- Des abonnements à des revues électroniques, bouquets de revues et éventuellement bases de données bibliographiques seront une priorité.
- Les bases de données en ligne ainsi que les travaux de la MSH seront mis en valeur à travers le site Internet de la MSH.
- En majorité dotée de ressources immatérielles, l'espace documentaire de la MSH se dotera d'un minimum de documents papier, limité aux revues, ouvrages indispensables touchant les thématiques des pôles pluridisciplinaires ou répondant aux besoins immédiats des chercheurs, travaux des chercheurs participant aux thématiques soutenues par la MSH.
- Une politique de coopération avec divers partenaires sera engagée :
 - Avec le SCD de l'Université : développement des ressources documentaires, localisation et accès aux documents, participation au projet de ré-informatisation du SCD.
 - Avec le réseau national des MSH pour le portail Internet commun disposant du protocole d'échange Z39.50.

2.3.3. Les services

Des différents services proposés aux usagers ressort un souci de facilitation de l'accès à l'information pour les chercheurs.

- Le service de documentation travaillera à développer des produits documentaires (dossiers thématiques, sommaires de revues, sithotèque...).
- Une veille documentaire sera assurée sur les thèmes des programmes de recherche de même que sur des thèmes précis correspondant à des

manifestations ponctuelles (colloques, journées d'étude...) ou demandes précises de chercheurs.

- La recherche documentaire et la fourniture de bibliographie seront privilégiées avec accès, pour certaines références, aux textes numérisés sur des sites spécialisés.
- Des séances de formation aux outils de recherche documentaire seront prévues (séminaires méthodologiques) pour les chercheurs et les doctorants.

ANALYSE DE LA MISSION

1. La mission

Le plus urgent et le plus réalisable tant que la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon ne disposera pas d'un réel espace de documentation (ouverture des locaux fin 2005) est selon Serge Wolikow, directeur de la MSH, de mettre en place une cellule de veille documentaire autour des manifestations ponctuelles et des thématiques soutenues par la MSH : « Patrimoines », « Archives des sciences sociales », « Espaces et mutations », « Identités et citoyennetés », veille à destination des chercheurs participant à ces pôles de recherche pluridisciplinaires. Ne disposant pas de personnel pour cette entreprise, Serge Wolikow m'a proposé, dans le cadre de mon stage de fin d'étude, de faire une analyse préalable à la mise en place de cette cellule de veille. De la collecte de l'information à la diffusion et conservation de cette dernière, mon étude devait comprendre le processus de veille du début jusqu'à la fin.

L'idée est de donner un accès aisé à l'information par une structuration (centralisation, homogénéisation et automatisation) de la démarche de veille.

2. Caractéristiques de la veille

2.1. Qu'est-ce que la veille ?

La mise en place d'une cellule de veille nécessite un questionnement préalable sur les principes de la veille en général ainsi que sur les types d'outils disponibles.

Il faut noter que la veille est née dans le monde de l'entreprise privée dans l'objectif clair d'augmenter le profit de celle-ci. L'information est en effet devenue peu à peu une ressource importante, un facteur de compétitivité et de succès. La veille se définit alors par « l'observation et l'analyse de l'environnement

scientifique, technique, technologique et économique de l'entreprise pour en détecter les menaces et saisir les opportunités de développement »³. Cette définition, unanime, souligne clairement le caractère stratégique de la veille, son rôle d'aide à la décision. Aussi, dans la même optique l'on parle de veille concurrentielle, veille stratégique, veille technologique, veille économique...

Or depuis quelques temps, la veille semble étendre son champ d'action hors de l'entreprise et intéresse les institutions publiques (Universités, bibliothèques, associations...). Dépouillée de son but commercial, cette nouvelle veille que l'on peut appeler simplement « veille documentaire » est bien plutôt abordée comme un service rendu à l'utilisateur. Si la veille peut s'appliquer à un cadre tout différent de celui qui lui a donné naissance, c'est que le processus de collecte et de diffusion de l'information reste le même de même que les techniques utilisées.

D'une manière générale, faire de la veille consiste en une attention permanente ou ponctuelle portée à l'environnement informationnel de tout type. On peut faire de la veille manuelle via des journaux papier par exemple, par réseau (bouche à oreille), en cherchant des informations par mot clé dans les moteurs et annuaires, en s'abonnant à des alertes sur Internet ou des lettres d'information, ou encore en utilisant un logiciel de veille ou agent intelligent qui automatise les processus énoncés ci-dessus. La veille est trop souvent réduite à la seule automatisation de celle-ci via des logiciels alors qu'elle recouvre un ensemble de procédés de même qu'une posture devant l'information : une posture de recherche et de surveillance. Soulignons aussi que l'automatisation du processus de veille ne peut se substituer à la fonction du documentaliste : l'analyse, la validation et le perpétuel ajustement des sources aux attentes du public font de la veille un processus où l'intervention humaine a la première place. Une part importante de réajustement par tâtonnement est inévitable afin de garantir la viabilité de la cellule de veille sur le moyen et long terme. Des retours de la part du public concerné sont dans ce contexte de mise en place d'une aide précieuse.

³ Cf. définition de www.agentintelligent.com (site consulté le : 12/06/04)

Plusieurs façons d'aborder la veille :

- Rechercher des informations sans but clairement déterminé, se tenir au courant de l'environnement (veille passive)
- Rechercher régulièrement des informations ciblées, sans supports privilégiés : recherche de tout types d'information par le biais de moteurs.
- Rechercher ponctuellement des informations très précises dans des sources elles aussi très précises.
- Surveiller régulièrement des sources ciblées et se tenir au courant de leur évolution.

Les trois dernières relèvent d'une veille active.

Mettre en place une cellule de veille impose une réflexion sur les objectifs et les fonctions de celle-ci ainsi qu'une détermination précise des différents acteurs de la veille. Cette phase préalable de définition est primordiale et déterminera la réalisation concrète de la cellule de veille ainsi que le choix du type d'outil adéquat.

Mettre en place une cellule de veille impose un questionnement :

- Quels sont les objectifs prioritaires de la cellule de veille ?
- A quel public est destinée la cellule de veille ?
- Quels types de sources doit-on sélectionner ?
- Quels types d'informations attend-on ?
- Quels outils choisir ?

La réussite de la cellule de veille passe par une bonne connaissance du public à qui on la destine, de ses pratiques documentaires, de ses attentes, des moyens humains et matériels mis en œuvre pour la cellule de veille. Une des étapes les plus longues et difficiles consiste en la définition des ressources à sélectionner.

Trois étapes dans la veille sont discernables :

- 1) Etape de la recherche et de la collecte d'information : interrogation et surveillance des sources
- 2) Etape de traitement des informations recueillies (validation après analyse des informations et des sources)
- 3) Etape de diffusion de l'information et éventuellement de conservation des données sélectionnées.

2.2. Adaptation à la Maison des Sciences de l'Homme

Quel type de veille pour la MSH ?

Une veille documentaire double : veille régulière sur les 4 thématiques des pôles pluridisciplinaires, veille ponctuelle en vue de journées d'études, séminaires et colloques soutenus par la MSH. Il s'agit d'alerter régulièrement les chercheurs (par une technique Push) des parutions récentes et informations rentrant dans leurs domaines d'intérêt.

La Maison des sciences de l'homme a un besoin en information très pointu. L'information diffusée aux chercheurs doit être validée. Les sources offrant ce type d'information sont relativement identifiables et peuvent être circonscrites, même si la difficulté réside dans leur nombre important. C'est la partie la plus longue de la mise en place de la cellule de veille, celle qui est la plus délicate mais aussi la plus déterminante pour la réussite à venir ou non du projet. Cela ne signifie pas que ces sources soient figées, celles-ci évoluent sans cesse, sont à compléter au fur et à mesure du temps et de l'évolution des problématiques étudiées.

L'aspect pluridisciplinaire des thématiques engendre une difficulté pour le documentaliste qui effectue la veille. Comment contenter et répondre aux attentes de chacun ? L'idéal serait de faire une veille pour chaque chercheur. Or cela est impossible c'est pourquoi la veille doit cibler des thèmes qui, s'ils ont leur particularités, demeurent toutefois très larges. Aussi s'il y a diffusion sélective

d'information, elle ne sera pas individuelle mais s'adressera à un groupe d'utilisateurs : un profil « groupe » est donc à mettre en place. Plutôt qu'une micro-veille, il s'agit plutôt de développer une macro-veille qui peut comporter cet écueil d'être trop générale pour satisfaire la plupart des chercheurs. Pour éviter cela, une analyse de chaque thématique semble indispensable, qui sera l'objet de la quatrième partie de notre travail (« Les axes de surveillance »). Des descripteurs plus précis tirés de l'enquête auprès des chercheurs concernés pourront être établis et donneront des orientations plus spécifiques à la veille. Toutefois ce type de veille ne peut en aucun cas remplacer une veille individualisée qui touche au plus près de la problématique surveillée.

2.3. La méthode

2.3.1. Etapes préalables à la mise en place d'une cellule de veille

Aussi il ne s'agit pas de faire une veille large via requête par mots clé dans des logiciels de recherche et moteurs, outils ramenant trop de bruit, mais plutôt d'assurer une surveillance de sources sûres et validées dans un souci bien sûr d'adaptation et d'évolution permanente de celles-ci.

Une phase préalable d'analyse est nécessaire pour la mise en place d'une cellule de veille :

- Analyse de l'existant : humain et matériel
- Analyse du public et de ses attentes
- Définition des thématiques concernées par la veille
- Recensement des types d'information à collecter et à diffuser
- Recensement des sources d'informations intéressantes
- Analyse des outils disponibles

Etude du mode de diffusion et de conservation de l'information

2.3.2. La norme AFNOR X50-0453

Ces analyses s'inscrivent tout à fait dans la méthode préconisée par l'AFNOR pour la mise en place de cellules de veille : la norme X50-053⁴ que nous suivrons en partie, exceptée la phase de mise en place effective qui n'aura lieu qu'après mon départ. Elle sera bien sûr adaptée aux exigences et à la particularité de la Maison des sciences de l'Homme mais ses grands principes seront respectés.

Processus de mise en place d'une cellule de veille⁵ :

1. Sensibilisation
2. Prise de connaissance de la situation
3. Définition des enjeux
4. Traduction en axes de veille
5. Diagnostic de l'organisation et des pratiques + Recensement des sources
6. Evaluation des écarts
7. Recommandations (Catégories d'informations à collecter + Hiérarchisation des sources + proposition d'outils)
8. Mise en place
9. Accompagnement

⁴ **HERMEL Laurent**, *Maîtriser et pratiquer la veille stratégique*, Paris : AFNOR, 2001, 98 p.

⁵ Ibidem, p 37.

ANALYSE PREALABLE

3. Analyse de l'existant

3.1. Sensibilisation et prise de connaissance de la situation

En début de stage, plusieurs entretiens avec Serge Wolikow et la personne chargée de l'administration de la recherche à la MSH m'ont permis de mieux comprendre le mode de fonctionnement de la MSH ainsi que les relations entre la MSH et les différents laboratoires de recherche. Les quatre pôles thématiques pluridisciplinaires m'ont été présentés :

- Le pôle « Patrimoines » travaille sur les processus de « patrimonialisation » dans nos sociétés dans une perspective pluridisciplinaire qui réunit des disciplines telles l'histoire et l'histoire de l'art bien sûr mais aussi la sociologie, l'ethnologie et les sciences politiques. Ce pôle développe divers axes de recherche orientés vers le problème du rôle des politiques publiques, des acteurs du patrimoine (approche socio-historique), de l'impact économique du patrimoine, du problème des identités patrimoniales et des usages du patrimoine.
- Le pôle « Espaces et mutations » s'attache aux reconfigurations contemporaines des sociétés : nouveaux espaces urbains et ruraux, recomposition des territoires, mobilités spatiales, ainsi qu'au problème épistémologique induit par ces mutations : nouveaux savoirs disciplinaires, nouvelles démarches épistémologiques. Ce pôle mobilise des chercheurs en géographie, histoire, économie, sociologie et archéologie.
- Le pôle « Archives des sciences humaines et sociales » travaille à penser une véritable politique de conservation des archives en sciences humaines et sociales. Il tente de faire une histoire sociale des sciences sociales. Il

regroupe les disciplines suivantes : histoire, sociologie, sciences de l'éducation, sciences de la communication, archivistique.

- Enfin, le pôle « Identités et citoyennetés » propose une approche phénoménologique des notions d'identités, de citoyennetés. Il réfléchit aux processus de décision, de gouvernance et de régulation ainsi qu'aux processus de construction et de déconstruction identitaires. Il regroupe plusieurs disciplines : sociologie, droit, histoire, philosophie, économie, sciences de l'éducation, psychologie.

Après cette prise de connaissance des programmes de recherches soutenus par la MSH, j'ai pu me familiariser avec les activités de la MSH.

Ma mission a été présentée aux membres de l'équipe de la MSH ainsi qu'à trois des responsables de ces différents pôles pluridisciplinaires (le responsable du pôle « Identités et citoyenneté » n'étant pas disponible durant les trois premiers mois de stage, l'enquête qui suit n'a donc pas pu concerner les membres de ce pôle contactés en septembre seulement).

Ont suivi quelques jours de lecture et prise de connaissance plus approfondie du monde de la recherche en sciences humaines et sociales et des Maisons des Sciences de l'Homme (historique, structure, objectifs, activités)⁶. Un certain nombre de documents m'a été fourni par l'administrateur de la recherche à cet effet.

⁶ **GODELIER Maurice.** *L'état des Sciences de l'Homme et de la Société en France et leur rôle dans la construction de l'espace européen de la recherche : rapport à l'attention du Premier ministre.* Paris : avril 2002.

Disponible sur : <http://www.recherche.gouv.fr/discours/2002/godelir.htm> (consulté le: 02 et 03/06/2004)

CNRS. *Les revues en sciences humaines et sociales.* Sciences de l'Homme et de la Société, Lettre du département. Numéro spécial, mai 2004, 97 p.

3.2. Définition des enjeux et traduction en axes de veille

J'ai pu ensuite me consacrer plus particulièrement aux spécificités de la MSH de Dijon (structures, politique, évolution et projets pour l'avenir).

Plusieurs discussions avec les membres de l'équipe de la MSH m'ont permis de mieux appréhender l'environnement et le fonctionnement interne de la MSH.

L'objectif de la mise en place d'une cellule de veille et ses grandes lignes ont pu être définis : apporter aux chercheurs, par l'intermédiaire d'une lettre d'information issue d'une veille documentaire régulière et ponctuelle, des informations et matériaux pertinents et spécifiques favorisant le développement des recherches liées aux thématiques pluridisciplinaires soutenues par la MSH.

Quelques caractéristiques de départ concernant ces informations peuvent être établies :

- Des informations pluridisciplinaires
- Des informations validées
- Des informations pointues (« informations de recherche »)
- Des informations exploitables
- Des informations factuelles

3.3. Diagnostic de l'organisation et des pratiques

Après analyse des moyens matériels, humains ainsi que des pratiques actuelles de la MSH et des chercheurs, un bilan a pu être dressé permettant une meilleure approche des solutions et projets à mettre en place en matière de veille.

3.3.1. Le parc informatique

ORDINATEURS :

| Machine | Système d'exploitation |
|--|---|
| 1 ordinateur multimédia | Windows XP |
| 1 ordinateur de bureau | Windows 98 |
| 1 ordinateur de bureau | Win XP |
| 1 ordinateur de bureau | Win 2000 |
| 1 ordinateur pour la numérisation | Win XP |
| 1 ordinateur numérisation de microfilms | Wins 2000 |
| 1 serveur Web | Win 2000 server |
| 1 serveur de bases de données | Win XP server |
| 1 station de consultation de la base ORACLE INKOMKA | Win 2003 |
| 3 ordinateurs portables | Win XP |
| 1 imprimante | HP Laserjet 5500 |
| 2 enregistreurs mini-disque | SONY |
| 1 scanner de microfilm | KODAK (bobines 16/35 mm) |
| 1 scanner à plat | A3+ EPSON |
| 1 scanner de diapositives | NIKON (numérisation par lot de 50 diapositives) |
| 1 appareil photo numérique | NIKON Coolpix 4500 |

RESEAU :

Réseau de l'université

SITE WEB :

Réalisé avec Dreamweaver en 2002

LES BASES DE DONNEES :

- ORACLE
- SUPERDOC (mise en ligne avec Superdoc Webpub)
- 4D

3.3.2. La circulation de l'information à la MSH

- Pas de documentaliste à temps plein pour gérer les flux d'information.
- Circulation informelle de l'information majoritaire.
- Le site Web diffuse l'agenda des manifestations prévues : conférences, séminaires... ainsi qu'une bibliographie sommaire liée au thème prévu.
- Le site Web diffuse des signets liés aux sciences humaines et sociales.
- Pas de diffusion régulière d'information aux chercheurs.
- Pas de politique documentaire précise au sein de la plupart des laboratoires de recherche.
- Politique actuelle de numérisation mais politique de diffusion de l'information pas encore développée.
- Démarches documentaires ponctuelles.

Ces lacunes devraient s'amenuiser lors de l'installation de la MSH et de certains laboratoires de recherche dans ses propres locaux à partir de fin 2005. La proximité des acteurs de la recherche favorisera la circulation de l'information et les échanges. Mais il est clair que la mise en place d'un système d'information s'impose.

3.3.3. Méthodologie : enquête par entretiens et questionnaires

Une enquête a été mise en place sous la double forme d'une grille d'entretien et d'un questionnaire.⁷

Objectifs de l'enquête :

- M'informer des activités respectives des pôles pluridisciplinaires afin de mieux cibler leurs domaines de recherche. (ces données seront exploitées dans la quatrième partie de ce rapport : « Les axes de surveillances »)
- M'informer de leurs pratiques documentaires actuelles.

⁷ Cf. Annexe IV-VII

- M'informer de leur maîtrise des outils documentaires
- M'informer de leurs attentes en matière de recherche documentaire.

La majorité des informations que je souhaitais avoir sont des informations de type qualitatif et non quantitatif : revues utilisées, démarche adoptée en matière de recherche bibliographique, manques actuels en matière d'information...

Le mois de juin n'étant pas la période la plus appropriée pour entrer en contact avec les chercheurs, souvent occupés par les examens et les soutenances de mémoire, j'ai eu quelques difficultés à contacter l'ensemble de ces derniers.

C'est pourquoi, j'ai décidé de limiter les entretiens aux responsables des pôles et d'envoyer un questionnaire aux autres membres de l'équipe.

Comme dit plus haut, ne pouvant joindre le responsable du pôle « Identités et citoyennetés », j'ai malheureusement dû reporter cette partie de l'enquête au mois de septembre.

J'ai donc rencontré trois responsables de pôle courant juin en entretien semi-directif d'une durée moyenne de $\frac{3}{4}$ d'heure.

Le questionnaire a été envoyé à 25 personnes représentant les trois pôles « Archives des sciences humaines et sociales », « Patrimoines » et « Espaces et mutations » le 17/06/04 (avec comme date limite de réponse le 07/07/04)

10 réponses ont été retournées. On constate d'emblée une différence entre les pôles dans le nombre de réponses : si les chercheurs participant au pôle « Patrimoines » ont retourné 8 questionnaires (sur 12 envoyés), seul 1 chercheur pour le pôle « Espaces et mutations » et 1 chercheur pour le pôle « Archives » ont répondu. L'analyse des résultats devra tenir compte de ces lacunes pour certains pôles mais ne pourra pallier certaines données absentes. Il faudra, par la cellule de veille, tenter de répondre aux 4 pôles sans toutefois avoir eu pour chacun une manifestation claire de leurs attentes et besoins. Mes résultats concernent donc 13 personnes au total sur 28.

Protocole :

Plusieurs questions préalables ont conditionné la mise au point de l'enquête :

- Quelle population concernée ? Les chercheurs en sciences humaines et sociales participant aux pôles de recherche pluridisciplinaires hébergés par la MSH. → échantillon non probabiliste typique
- Quelle méthode ? Un entretien individuel semi-directif avec prise de note de fragments à destination de trois responsables de pôles, un questionnaire à destination des chercheurs participant à ces pôles.
- Où se déroulent les entretiens ? Au bureau que j'occupe durant mon stage
- Quelle durée pour les entretiens ? ¾ d'heure
- Quel type de traitement ? Etant donné le faible nombre d'entretiens et de questionnaires à dépouiller (3 entretiens et 10 questionnaires) et la nature majoritairement qualitatives des données recueillies, le dépouillement s'est fait manuellement.

3.3.4. Les pratiques documentaires des chercheurs : résultats

LES GRANDES TENDANCES :

- Les chercheurs fréquentent tous les bibliothèques du campus universitaire : Bibliothèques universitaires et bibliothèques de sections. Une majorité fréquente la bibliothèque municipale de Dijon. A cela s'ajoute la fréquentation des centres de documentation de laboratoire et centres de documentation spécialisés pour quelques uns, de la BNF et de la British Library (6 personnes / 13). Mais c'est en majorité dans leur environnement proche que les chercheurs se documentent.
- Pour l'élaboration de bibliographie et recherche documentaire, les chercheurs se dirigent d'abord vers les catalogues de bibliothèque, les bibliographies de fin d'ouvrage, les échanges avec les collègues et les informations recueillies lors de colloques (13 / 13) Du même coup, aucun chercheur n'utilise les profils proposés par certaines bases.

- Les ressources électroniques (Bases de données bibliographiques, bases de données en texte intégral et CD-Roms) ne sont pas utilisées (1 / 13) et sont majoritairement méconnues voire inconnues des chercheurs.
- Internet est une source d'information pour presque la moitié d'entre eux (6 / 13) mais semble être réduit à un usage minimal, parfois par manque de connaissance des fonctionnalités des outils (5 avouent ne pas maîtriser les outils de recherche et affirme qu'une formation méthodologique à ceux-ci serait utile).
- La messagerie est quant à elle largement utilisée : 10 personnes sur 13 affirment l'utiliser plusieurs fois par jour.
- 5 chercheurs sont abonnés à une ou plusieurs listes de diffusion.

4. Analyse des besoins : les attentes des chercheurs

4.1. Contenu de la lettre d'information

Un certain consensus s'est dégagé lors du dépouillement des entretiens et des enquêtes concernant aussi bien le contenu de la lettre d'information que son support et sa fréquence de diffusion.

- Tous les chercheurs souhaitent une diffusion de la lettre par mail (2 souhaitent une double diffusion : mail + papier).
- Une fois par mois paraît être raisonnable pour presque tous.
- Le contenu reste lui aussi unanime :
 - Une bibliographie récente (11 / 13)
 - Des sommaires de revues (9 / 13)
 - Un agenda des manifestations : colloques, séminaires... (12 / 13)
 - Des appels d'offre (8 / 13)

Seuls 4 souhaitent une bibliographie générale sur les thématiques de leur pôle, et seulement la moitié des chercheurs souhaitent un accès à des articles en texte intégral.

- 9 personnes veulent une lettre relativement concise (contre 2 en faveur d'une lettre détaillée et exhaustive et 2 absences de réponse)

4.2. La conservation des informations

Il est souhaité par certains chercheurs la mise en place d'une base de données bibliographique conservant et rendant accessibles les références pérennes retenues dans les diverses lettres de diffusion. Une mise en ligne serait appréciée. Cette base de données bibliographique serait alimentée conjointement par le service de documentation, à son initiative et par proposition et suggestions de la part des chercheurs eux-mêmes.

Un logiciel pourrait alors être acquis à cet effet : logiciel de gestion de références bibliographiques ou logiciel documentaire.

4.3. La documentation papier

Les chercheurs ont souligné une lacune dans l'environnement documentaire dijonnais. Certaines revues papier utiles et intéressantes pour leur pôle respectif seraient absentes des collections des différentes bibliothèques et centres de documentation de l'agglomération ou incomplètes. Les chercheurs souhaiteraient l'acquisition de celles-ci ainsi qu'une information sur les sommaires des numéros à paraître.

4.4. Conclusion

La recherche documentaire stratégique ne concerne que quelques chercheurs. Il apparaît un manque de connaissance des outils disponibles pour la recherche documentaire informatisée ainsi qu'un manque de connaissance des sources électroniques d'information.

Ces données s'expliquent en partie par une forte tradition du papier au sein des disciplines des sciences humaines et sociales qui n'ont pas suivi la même évolution que les sciences dites « dures » vis-à-vis des nouvelles technologies.

Le rapport à l'information n'est par ailleurs pas similaire entre les deux types de sciences : les sciences humaines ont des objets de travail qui n'appellent pas une nécessité de nouveauté permanente. Leur rapport à la temporalité est différent. Certaines disciplines, malgré la tendance à la pluridisciplinarité sont intrinsèquement plus « solitaires », travaillant mieux dans de petites structures beaucoup plus disséminées.

Reste que l'hétérogénéité des disciplines des sciences humaines et sociales (hétérogénéité d'objet, hétérogénéité de méthode, hétérogénéité de pratiques individuelles également) transparaît à travers cette enquête qui, si elle montre de grandes lignes univoques, fait ressortir par la même occasion des écarts de pratique parfois importants.

Il nous faudra tenir compte de ces résultats pour la mise en place de la cellule de veille : les informations issues de la veille pourront être tirées des ressources électroniques souvent inconnues des chercheurs.

Par là, la lettre d'information sera un relais entre des sources méconnues et les chercheurs et sera à cette occasion un moyen de les faire connaître et d'en montrer l'intérêt.

Si les chercheurs manifestent un certain intérêt pour le projet de veille documentaire de la MSH, leurs besoins, s'ils peuvent être circonscrits ne sont pas toujours explicites. Néanmoins ils ont largement permis de dresser une carte des attentes de ces derniers.

Notons toutefois que l'absence de réponse de plus de la moitié d'entre eux n'est pas anodine : est-ce un manque de temps, un manque d'intérêt ?

Il semble que la cellule de veille et la lettre d'information qui en sera la manifestation devraient aller au devant des attentes des chercheurs tout en répondant au type de structure et de contenu attendu par ceux-ci. Un perpétuel réajustement de l'offre documentaire proposée via la veille devra être nécessaire afin de cerner au mieux les besoins des utilisateurs.

5. Ecart entre l'existant et les besoins

L'écart entre l'offre documentaire actuelle et le souhait de la MSH d'une part, des chercheurs d'autres part est grand. La mise en place d'un véritable système documentaire s'impose, permettant un réel circuit du document, de sa collecte à sa conservation.

| Situation actuelle | Projets répondants aux besoins |
|--|--|
| Aucune pratique de recherche stratégique et méthodologique d'information | Mise en place d'une cellule de veille |
| Pas de véritable circulation du document | Facilitation d'accès à l'information, services aux chercheurs des pôles : mise en place d'une lettre d'information |
| Pas de conservation ni d'indexation de documents | Mise en place d'une base de données bibliographique |

L'ELABORATION DES RECOMMANDATIONS : LES SOURCES D'INFORMATION

1. Les axes de surveillance

1.1. Méthodologie

La définition des axes de surveillance ainsi que l'établissement d'une liste de descripteurs correspondant à chaque pôle pluridisciplinaire ont pu être concrétisés à partir de l'enquête (entretiens et questionnaires) réalisée auprès des chercheurs ainsi qu'à partir d'une consultation de l'équipe de la MSH, familière des thématiques de recherche des différents pôles.

Un certain nombre de problématiques m'ont été transmises, des mots clé m'ont parfois été suggérés, que j'ai ensuite hiérarchisés selon différents niveaux et adaptés aux exigences documentaires.

Une liste de descripteurs a pu être établie pour chaque pôle de recherche, laquelle a été utilisée pour les différents tests effectués sur les sources d'information recensées proposant un formulaire de recherche (bases de données bibliographiques, bases de données d'articles, alertes...).

Reste que cette liste n'est pas définitive et demande à être complétée ou modifiée une fois la cellule de veille mise en place : la pratique régulière de la veille sur une période plus longue que le stage oblige naturellement à un réajustement des données, en particulier des descripteurs, certains se révélant à terme peu fructueux et pertinents.

La difficulté pour la définition des problématiques et l'établissement des descripteurs réside dans la pluridisciplinarité de ces pôles de recherche, pluridisciplinarité qui nous engage vers des approches très variées du problème. Or

une unité doit être établie et maintenue si On ne veut pas simplement juxtaposer les disciplines mais établir une véritable connexion entre elles.

1.2. Thématiques des pôles pluridisciplinaires et descripteurs

❖ Pôle « Patrimoine »

Le pôle « Patrimoines » travaille sur les processus de « patrimonialisation » dans nos sociétés dans une perspective pluridisciplinaire qui réunit des disciplines telles l'histoire et l'histoire de l'art bien sûr mais aussi la sociologie, l'ethnologie et les sciences politiques. Ce pôle développe divers axes de recherche orientés vers le problème du rôle des politiques publiques, des acteurs du patrimoine (approche socio-historique), de l'impact économique du patrimoine, du problème des identités patrimoniales et des usages du patrimoine.

DESCRIPTEURS :

Premier niveau :

- Patrimoine
- Patrimonialisation

Second niveau :

- Invention du patrimoine
- Politique patrimoniale
- Histoire du patrimoine
- Historiographie du patrimoine
- Ethnologie patrimoniale
- Culture du patrimoine
- Droit du patrimoine
- Patrimoine industriel
- Patrimoine rural
- Patrimoine urbain
- Patrimoine littéraire
- Mise en question du patrimoine

- Patrimoine -commun- de l'humanité
- Patrimoine constitutionnel
- Patrimoine politique
- Usage social du patrimoine
- Décentralisation du patrimoine

❖ Pôle « Espaces et mutations »

Le pôle « Espaces et mutations » s'attache aux reconfigurations contemporaines des sociétés : nouveaux espaces urbains et ruraux, recomposition des territoires, mobilités spatiales, ainsi qu'au problème épistémologique induit par ces mutations : nouveaux savoirs disciplinaires, nouvelles démarches épistémologiques. Ce thème s'intéresse à différents aspects du problème : aspect géographique, aspect historique, aspect archéologique, aspect socio-économique, aspect politique, aspect culturel.

Deux approches de la question sont envisagées : l'approche épistémologique et l'approche opérationnelle.

DESCRIPTEURS :

Premier niveau :

- Espace
- Territoire
- Mutation

Second niveau :

- Paysage
- Espace rural
- Espace urbain
- Environnement
- Politique publique de l'environnement
- Droit de l'environnement
- Politique territoriale
- Aménagement du territoire
- Décentralisation

- Espace et société
- Recomposition territoriale

❖ Pôle « Archives des sciences sociales »

Le pôle « Archives des sciences sociales » travaille à penser une véritable politique de conservation des archives en sciences humaines et sociales, en particulier des données non officielles, les archives d'enquêtes. Il tente de faire une histoire sociale des sciences sociales et réfléchit sur la constitution et l'évolution des disciplines en SHS en France.

DESCRIPTEURS :

Premier niveau :

- Archives
- Sciences humaines et sociales

Second niveau :

- Archivistique
- Techniques d'archivage
- Histoire sociale
- Archives des sciences sociales
- Politique de conservation

❖ Pôle « Identités et citoyennetés »

Enfin, le pôle « Identités et citoyennetés » propose une approche phénoménologique des notions d'identité, de citoyenneté. Il réfléchit aux processus de décision, de gouvernance et de régulation ainsi qu'aux processus de construction et de déconstruction identitaires. Il explore divers aspects de la question : aspect politique, aspect socio-économique, aspect phénoménologique, aspect philosophique, aspect psychologique.

DESCRIPTEURS :

Premier niveau :

- Identité
- Citoyenneté
- Non-citoyenneté
- Nationalité

Second niveau :

- Identité individuelle
- Identité collective
- Identité régionale
- Identité nationale
- Identité européenne
- Modèle identitaire
- Crise identitaire
- Lien social
- Construction identitaire
- Destruction identitaire
- Droit de la nationalité
- Immigration
- Politique d'immigration

2. Types d'informations à collecter et hiérarchisation des sources

2.1. Méthodologie de recherche

Toujours à partir de l'analyse des besoins issue de l'enquête réalisée auprès des chercheurs participant aux pôles pluridisciplinaires, le recueil des sources et leur hiérarchisation a pu être effectué. Une période d'un mois et demi a été consacrée à une RDI (recherche documentaire informatisée) afin de recenser à la fois des outils pertinents pour les différents thèmes de recherche (bases de données, moteurs de

recherche, lettre d'information...), à la fois des sites ressources quant à leur contenu (sites institutionnels de référence...).

Ce recensement tient compte de ces données recueillies lors du dépouillement des questionnaires et entretiens.

Rappel du type d'information souhaité :

- Données bibliographiques
- Articles en texte intégral
- Sommaires de revues
- Comptes-rendus d'ouvrages
- Agendas de colloques, séminaires...
- Appels d'offre

2.2. Les ressources disponibles sur Internet

Les sources retenues sont en grande majorité francophones, quelques unes sont anglophones. Par souci de fiabilité et de sérieux ont été écartés d'emblée les sites personnels, les sources commerciales exceptées certaines maisons d'édition ainsi que les sites de vulgarisation, trop généraux.

La sélection des sources est la suivante :

- Bases de données bibliographiques
- Bases de données d'articles en texte intégral
- Catalogues de bibliothèques
- Bases de signets
- Moteurs de recherche spécialisés
- Lettres d'information
- Revues électroniques
- Presse généraliste

- Sites Web :
 - Institutions : unités de recherche, MSH, écoles doctorales...
 - Associations
 - Maisons d'édition
 - Sites de revues papier

3. Recensement des sources par pôle pluridisciplinaire

Plusieurs tableaux détaillés des ressources sélectionnées (ressources communes à l'ensemble des pôles et ressources propres à chaque pôle) ont été réalisés et livrés à la MSH, comportant les informations suivantes :

- Nom de la source
- Adresse de la source
- Description de la source
- Le type d'information disponible
- La présence ou non d'un formulaire
- L'accès payant ou non au texte intégral
- Eventuellement les problématiques développées
- Eventuellement les fonctionnalités de l'outil

Nous donnerons ci-dessous une liste plus sommaire des sources d'information recensées (les tableaux étant beaucoup trop volumineux pour figurer au rapport) afin de donner une idée des catégories d'outils et de sources pertinents à surveiller dans le cadre de la veille documentaire de la MSH de Dijon.

3.1. Sources communes aux quatre pôles thématiques

- **Sites institutionnels, associatifs et maisons d'édition :**
 - Le CNRS/SHS et CNRS Editions
 - Le Ministère de la Recherche
 - Le Ministère de l'agriculture
 - Le Ministère de la Culture et de la Communication
 - L'EHESS
 - Le Sénat
 - L'Assemblée Nationale
 - Calenda
 - Revues.org
 - Erudit
 - Parutions.com
 - Vigilibris de la librairie Decitre
 - Cordis
 - Europa
 - Esf
 - Clora
- **Catalogues de bibliothèque :**
 - Le SCD de Dijon
 - La BNF
 - Le SUDOC
 - La British Library
- **Signets :**
 - Signets de la BNF
 - Bibliothèque virtuelle de l'ENS
- **Bases de données bibliographiques** (Les caractéristiques de chaque base retenue présente dans les portails suivants sont précisées en Annexe):
 - Le portail de la documentation électronique du SCD de Dijon
 - Le portail du réseau des MSH
 - Le portail de l'INIST
 - Ingenta (accès au document payant)
- **Presse généraliste :**
 - Le Monde
 - Le Monde diplomatique
 - Le Figaro

- Libération
- **Moteurs de recherche :**
 - Scirus
 - Profusion
 - Bubl Link
 - SearchEdu
 - Oaister

Ces sources ont été choisies pour une part à partir des attentes des chercheurs et des conseils des membres de l'équipe de la MSH, pour autre part à partir de ma connaissance propre des ressources et outils disponibles en SHS et des thématiques des pôles pluridisciplinaires.

Des profils, à partir des mots clé établis pour chaque pôle, ont été créés pour les bases de Webspirs (Francis, Current contents, Philosopher's index...), Science Direct, Kluwer on Line, Swetswise ainsi que pour les alertes Vigilibris de la librairie Decitre.

Des abonnements aux lettres d'information de Revues.org, du Figaro, du Monde, du Monde diplomatique, du Sénat et de l'assemblée nationale ont été souscrit. Une inscription à une alerte sur des revues de sommaire proposée par le portail du réseau national des MSH a été prise sur certaines revues (liste à compléter).

3.2. Pôle « Patrimoines »

- **Sites institutionnels, associatifs et maisons d'édition :**
 - L'institut National du Patrimoine
 - Le ministère de la culture et de la communication
 - Le portail de la culture
 - Patrimoine XXème
 - Direction de l'architecture et du patrimoine
 - DRAC Bourgogne
 - FNASSEM (portail des associations du Patrimoine)
 - OCIM (Office de coopération et d'information muséographiques)
 - La Documentation française (section Politique du Patrimoine)
 - SFHU (Société française d'histoire urbaine)
- **Reuves électroniques :**
 - Ethnologies comparée

- **Lettres d'information :**
 - La Lettre@ de la Mission à l'ethnologie
 - Ethnosud

Des abonnements ont été souscrits aux 2 lettres d'information.

- **Unités et laboratoires de recherche :**
 - IERP (Institut des études régionales et des patrimoines) : Université de Saint-Etienne (EA 3066)
 - ESO (Espaces géographiques et sociétés) : Université du Mans (UMR 6590)
 - « Territoires, pouvoirs, identités » : Université d'Avignon (EA 3152)
 - « Les patrimoines et les territoires » : MSH Nantes

3.3. Pôle « Espaces, Mutations »

- **Bases de données bibliographiques :**
 - Migrinternet (UMR 6588)
 - REMISIS
 - IRD
 - DOC-ESO : Maison de la recherche de Caen (UMR 6590 « Espaces et sociétés »)
 - INRA
- **Articles en texte intégral :**
 - Bibliothèque de Sciences Po
 - CYBERGEO
- **Sommaires de revues :**
 - Maison de la géographie
 - IRD
 - CYBERGEO
 - Centre de documentation de l'urbanisme du ministère de l'équipement.
- **Sites Web :**
 - La Société de géographie
 - SFHU (Société française d'histoire urbaine)
- **Lettres d'information :**
 - Intergéo : Université Paris 1
- **Revue électronique :**
 - « Développement durable et territoires »
- **Unités et laboratoires de recherche :**
 - IDET.COM (Institut du droit de l'espace, des territoires et de la communication : Université de Toulouse I (EA 785)

- CRHEN-O (Centre de recherche sur l'histoire de l'Europe et du Nord-Est) : Université de Lille 3 (EA 2460)
- URMIS : Université Paris 7 (UMR 7032)
- SEDET (Sociétés en Développement dans l'Espace et dans le Temps) : Université Paris 7 (UMR 5194)
- PACTE (Politique publique, Actions politiques, territoires) : Université de Grenoble 2 (UMR 5194)
- Territoires locaux et institutions européennes : Université Lyon 2 (EA 1855)
- Architecture, urbanisme, société : territoires en mutations : Université Paris 8 (UMR 7543)
- LATTS : Université de Marne la Vallée (UMR 8134)
- CRESC (Centre de recherche espaces, sociétés, culture) : Université Paris 13 (EA 2356)
- Territorialité et identité dans le domaine européen : Université de Bordeaux 3 (UMR 6588)
- CITE (FRE 2408)
- LOUEST (Laboratoire des organisations urbaines : espaces, sociétés, temporalités)
- INTERMET (Intégration territoriale, région, métropolisation) : Université de Bordeaux 3 (EA 531)
- CERAT (Centre de recherche sur le politique, l'administration, la ville et le territoire) : Institut de Sciences Politiques (UMR 5606)
- CERVL : Institut de Sciences Politiques et Université de Bordeaux 3 (associé à l'UMR 5116)
- CERPA (Centre d'études et de recherche sur les paysages) : Université de Nancy 2 (EA 1135)
- ESPACE : Université d'Avignon (UMR 6012)
- ERICA
- EHIC (Espaces humains et interactions culturelles) : Université de Limoges (EA 1087)
- Architecture, urbanisme, sociétés : Université Paris 12 (UMR 7136)
- ATIR (Acteurs, territoires, inégalités, représentations) : Université Paris 12 (EA 3484)
- CRESO (Centre de recherche sur les espaces géographiques et Sociétés) : Université de Caen (UMR 6590)
- THEMA : Universités de Besançon et Dijon (UMR 6049)
- SET : Université de Pau (UMR 5603)
- Dynamique des réseaux et territoires : Université d'Artois (EA 2468)
- TPS (Territoires, pouvoirs et sociétés) : Université de Limoges (EA 1086)
- Environnement, ville, société : Université de Lyon 3 (UMR 5600)

- Mutations des territoires en Europe : Université de Perpignan (UMR 5045)
- LADYSS : Université Paris I (UMR 7533)
- LVMT : Université de Marne la Vallée (EA 3582)
- MRTE (Laboratoire de géographie : mobilités, réseaux, territoires, environnements) : Université de Cergy Pontoise
- ICOTEM (Identités et connaissances des territoires et des environnements en mutation): Université de Poitiers (EA 2252)
- LAT (Laboratoire archéologie et territoire) : MSH de Tours (UMR 6576)
- Villes et territoires : MSH de Tours (UMR 1835)
- Territoires, villes, mobilités : MSH de Toulouse
- Sociétés et espaces ruraux : MSH de Caen
- Lieux, territoires, mémoires : MSH Aquitaine
- Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative : MAE Nanterre
- Les patrimoines et les territoires : MSH de Nantes
- Espace et société : MSH de Paris
- Pôle « Etudes européennes » : MSH Strasbourg
- CESAER : INRA-ENESAD Dijon
- LAMES (Laboratoire méditerranéen en sociologie) : MMSH Aix en Provence

3.4. Pôle « Identités et citoyennetés »

- Unités et laboratoires de recherche :
 - Territoires, pouvoirs, identités : Université d'Avignon (EA 3152)
 - GRIC (Groupe de recherche identités et cultures) : Université du Havre (JE 2436)
 - Identité et subjectivité : Université de Caen (EA 2129)
 - IREFI (Identité, représentations, échanges France-Italie) : Université de Caen (JE 2316)
 - Territorialité et identité dans le domaine européen : Universités de Bordeaux 3 et Poitiers (UMR 6588)
 - Centre de recherche sur l'identité nationale et l'interculturalité : Université de Nantes (EA 1162)
 - IRICE (Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe) : Université de Paris 4 (UMR 8138)
 - Traditions, identité, échanges : MSH Nord-Pas de Calais
 - Pôle « Identités-mémoire » : MRSH Caen
 - L'Europe des religions. Entre identité nationale et identité européenne : MSH Strasbourg (UMR 7012)

- Dynamiques de l'identité européenne : initiatives locales et développement urbain : MSH Strasbourg (UMR 7043)

3.5. Pôles « Archives des sciences humaines et sociales »

- Sites Web :
 - Archives de France
 - CIA (Conseil International des Archives)
 - Archives nationales
 - Association des archivistes de France
 - Société française pour l'histoire des sciences de l'homme
 - Centre historique des archives nationales
 - CNRS : section « Archives »
 - Portail de la culture
 - ECPA (European commission on preservation and access)
 - CLIO
 - Unesco
- Revues électroniques:
 - La gazette des archives
 - Ethnologias comparées
 - La lettre@ de la mission à l'ethnologie
- Sommaires de revues papier :
 - Histoire des sciences humaines
 - Gradhiva
 - Terrain
 - Revue française de sociologie
- Unités et laboratoires de recherche :
 - Archives, manuscrits, édition : Université de Besançon (EA 3187)
 - Méthode et histoire des sciences sociales et exactes : MSH Paris
 - Histoire et sciences sociales : MSH Paris
 - Archives de la recherche en sciences humaines et sociales : MSH Paris

3.6. Conclusion

- Remarques et difficultés générales :

On peut noter une inégalité du nombre de sources sélectionnées selon les pôles thématiques.

La difficulté majeure dans la constitution de cet inventaire des sources pertinentes pour les thématiques soutenues par la MSH réside bien dans la perspective pluridisciplinaire avec laquelle elles sont abordées. Celle-ci rend alors difficile l'élaboration d'un inventaire exhaustif des sources.

La liste demeure à ce jour incomplète, non définitive et modifiable à l'usage. Certaines sources, trop spécifiques, lui échappent, certaines disciplines, plus développées, sont mieux représentées que d'autres.

Aussi, il faut garder à l'esprit que seule une macro-veille est possible, qui ne pourra par conséquent pas contenter les particularités des sujets propres à chaque chercheurs mais englobera des problématiques parfois plus globales sur les thématiques des pôles pluridisciplinaires.

- Remarques et difficultés spécifiques :

Le pôle « Espaces, mutations » est le plus représenté. Les thématiques proches de cette dernière semblent en effet largement développées dans les universités françaises et les MSH.

A l'inverse, l'inventaire des sources concernant le pôle « Archives des sciences sociales » a été plus difficile. Cette thématique, très spécifique (histoire des sciences sociales et archives) comporte, au-delà de l'aspect théorique, un aspect opérationnel qui rend moins aisée la recherche d'information pertinente : l'état des lieux des archives en SHS entrepris via une enquête par la MSH est un projet novateur.

Le recensement des sources concernant le pôle « Identités et citoyennetés » est quant à lui freiné par le fait que l'enquête n'a pu avoir lieu de la même manière que pour les autres pôles. Des lacunes sont donc à combler une fois les chercheurs interrogés, la liste à compléter.

LA CELLULE DE VEILLE

1. Les logiciels de veille

1.1. Les catégories d'outils de veille

On peut distinguer d'après Carlo Revelli⁸ deux catégories principales d'outils dont sont issues des sous-catégories plus fines.

1.1.1. « Les agents pour la recherche d'information »

Leur objectif est simple : « Optimiser la recherche d'informations sur Internet »⁹

On peut diviser cette catégorie en trois sous-catégories :

- Les méta-moteurs on-line :

Ce ne sont pas à proprement parler des agents car ils ne nécessitent pas d'installation de logiciel sur l'ordinateur. La recherche est faite en ligne à partir d'une page Web d'accueil qui propose un formulaire de recherche.

Ils ne permettent pas une veille très poussée et permettent essentiellement de « débroussailler très vite le terrain ».

- Les méta-moteurs off-line :

Installés sur un ordinateur, ces logiciels fonctionnent sur le même principe que les précédents mais ont cet avantage qu'ils ne nécessitent pas une connexion directe à Internet pour fonctionner. La requête peut être établie off-line et la recherche programmée. Les résultats sont rapatriés sur disque dur en éliminant les doublons et sont donc consultables off-line. On peut parfois ajouter certains instruments de

⁸ REVELLI Carlo. *Intelligence stratégique sur Internet*. 2^{ème} édition. Paris : Dunod, 2000, p. 90-117.

⁹ Ibidem. p. 80

recherche et moteurs. Leur inconvénient : le bruit important au risque de saturer l'ordinateur. Pour éviter cela, un paramétrage soigné et réfléchi est indispensable.

- Les agents de recherche avancés :

Aux fonctionnalités de base similaires aux précédents, les agents de recherche avancés proposent en outre des fonctionnalités plus élaborées :

- « Personnalisation par secteur d'activité » (catégories et interrogation du Web invisible spécialisé)
- « Veille, filtrage et archivage des résultats » (programmation de la recherche)
- « Analyse linguistique des requêtes » (interrogation en langage naturel)
- « Analyse des résultats » (cartographie...)

1.1.2. « Les agents pour la veille »

Destinés à une veille plus pointue, ces agents proposent une surveillance régulière de sites Web. Carlo Revelli¹¹ note tout de même que malgré ces distinctions, un certain nombre d'agents proposent à la fois des fonctions de veille et des fonctions de recherche d'informations.

Deux familles d'agents de veille sont discernables :

- Les agents Pull :

« Dans la démarche Pull, ce qui est important c'est que vous êtes actif dans vos choix même si vous confiez le travail répétitif à l'agent. »

Au sein des logiciels Pull, deux types d'outils existent :

¹⁰ Ibidem. p. 91

¹¹ Ibidem. p. 97

- Les agents d'alerte par e-mail :

Lorsqu'une page est modifiée, le logiciel envoie un message à l'utilisateur pour l'informer de ce changement et parfois de la nature et la localisation de ce changement.

Selon Revelli, ce type d'outil ne permet pas une veille très poussée.

- Les agents d'alerte off-line :

Ce sont des logiciels clients personnalisables permettant une veille plus pointue. Ils peuvent aspirer des sites entiers sur l'ordinateur. La requête et la programmation de surveillance se font off-line, l'aspiration étant déclenchée à l'heure et avec la régularité enregistrée par le veilleur.

Des parties de sites ou des sites entiers peuvent être surveillés, avec diverses profondeurs d'aspiration. L'agent alerte l'utilisateur lorsqu'un changement survient (mail, icônes...)

L'inconvénient de certains de ces outils est la sensibilité au changement qui ôte la pertinence des alertes. D'après Carlo Revelli, les agents dits de deuxième génération sont plus performants à ce niveau là et filtrent beaucoup mieux les changements.

- Les agents Push :

- Les agents Push on-line :

Ils permettent d'obtenir des informations personnalisées à partir de catégories pré-établies. Ils fonctionnent en ligne et ne nécessitent pas d'installation de logiciel client. Ils fonctionnent à partir de profils utilisateur.

- Les agents Push off-line :

Ils nécessitent quant à eux l'installation d'un logiciel client. Une fois le profil utilisateur établi, le logiciel charge les informations à partir d'un serveur distant.

D'après l'analyse des besoins de la MSH en matière de veille documentaire, correspond le mieux parmi ces familles d'outil « l'agent d'alerte off-line » qui

permet une veille relativement pointue à partir d'une surveillance automatique et régulière de pages et de sites, évitant par-là le problème de la présence de trop de bruit et d'informations non validées, problème des agents de recherche. La technique Pull est plus appropriée au type de veille que souhaite développer la MSH car elle permet un paramétrage (mots clé d'alerte...) beaucoup plus précis que les catégorisations proposées par les agents Push dont la fonction et le domaine d'action semble beaucoup plus commerciaux.

1.2. Etude de marché

Afin d'établir un choix, une étude de marché a été au préalable effectuée consistant en un recensement des logiciels les plus courants. Pour ce faire, ont été utilisés des rapports GED existants des années précédentes ainsi que mon propre rapport GED intitulé « Les logiciels de veille » réalisé lors de mon année en DESS RIDE. La profusion des outils de veille sur le marché a rendu cette analyse très difficile et déroutante. Les outils ont d'abord été classés par grands types (outils de recherche, outils de surveillance, plate formes de veille...). L'échelle de prix, très vaste elle aussi a donné lieu à une élimination d'un certain nombre d'outils trop onéreux : ce sont essentiellement les importantes plate formes de veille : Digimind Evolution, Ultraseek de Verity, Knowings Global Finder, Webformance, Askonce.

Un trop grand nombre d'outils moins onéreux existent, du logiciels gratuit au logiciel payant et plus performant également. Devant ce choix immense, j'ai décidé de trouver conseil auprès de professionnels de la documentation et de la veille : suite à mon inscription aux listes de diffusion Biblio.fr¹², ainsi qu'au forum « Veille » du Cepid¹³. J'ai diffusé un message faisant état de ma mission et de mes incertitudes. Cette requête a donné lieu à un certain nombre de réponses. Les logiciels conseillés ont été : Human Link d'Amoweba, Wysigot (plusieurs fois), Websitewatcher, Strategic finder (majoritairement), Inforizon, Bulleyes (plusieurs

¹² Mail : veille@yahoo.fr

¹³ Web : www.cepid.com

fois), Copernic Professionnal (plusieurs fois), Prospero, Pertinence, Vigilus Plus (à plusieurs reprises).

Un représentant de la société Amoweba est venu à La Maison des Sciences de l'Homme de Dijon faire une démonstration de son produit. Une version d'essai de Human Link a ensuite été installée sur mon poste. J'ai téléchargé et installé les versions d'essai (30 jours) de WebsiteWatcher, Bullseyes, Vigilus Plus, Wysigot Plus, KB Crawl, Webstripper, C4U, DigOut4U, Copernic Professional, Copernic Tracker et Strategic Finder.

Etant établi que les besoins en information de la Maison des Sciences de l'Homme, en ce qui concerne les pôles de recherche pluridisciplinaires, ne relevaient pas d'une « recherche d'information », un certain nombre d'outils de recherche comme Copernic Professionnal, Strategic Finder, Bullseyes, DigOut4U et Human Link ont été dès le départ écartés. Ce type de recherche ne convient pas et apporte beaucoup trop de bruit.

Aussi, il est apparu rapidement que le type d'outil pertinent pour cette cellule de veille est bien plutôt un outil de surveillance de page Web et de sites préalablement déterminés, permettant de constituer une base solide de sources.

A partir de là ont été retenus un certain nombre de logiciels correspondant à ce critère :

Copernic Tracker, Websitewatcher, Vigilus Plus, Webstripper, Wysigot Plus et Kb Crawl.

Ces logiciels correspondent à trois gammes de prix: moins de 50 euros (Wysigot Plus, Copernic Tracker, Webstripper), environ 200 euros (WebsiteWatcher, Vigilus Plus) et plus de 2 000 euros (KB Crawl). Ces trois gammes de prix correspondent à mon projet de faire trois propositions de scénarios à l'équipe de la Maison des Sciences de l'Homme pour son centre de documentation, trois scénarios différents par l'investissement nécessaire à sa mise en place.

Une phase d'évaluation de ces 7 outils a suivi.

Celle-ci a duré environ une semaine, elle n'est donc pas très approfondie mais a permis de déceler les plus gros défauts des outils, donnant lieu par la suite à leur élimination.

Ont été évalués d'une manière générale : l'ergonomie, la facilité d'utilisation, les principales fonctionnalités.

WebsiteWatcher a cet inconvénient important qu'il est assez lourd d'utilisation, compliqué à paramétrer (ergonomie moyenne). Webstripper a des fonctionnalités beaucoup trop limitées pour la mise ne place d'une véritable cellule de veille : pas de veille automatique, pas d'information sur la nature et la localisation des changements survenus sur les pages. Enfin, Copernic Tracker, s'il répond mieux aux attentes de la MSH que Copernic Professionnal a une faiblesse importante : il ne surveille qu'un seul niveau de profondeur de page contrairement à ses concurrents.

1.3. Sélection de trois outils

C'est pourquoi, ont été retenus les outils de veille suivants :

Wysigot Plus, outil bon marché, Vigilus Plus, gamme moyenne et KB Crawl, outil plus performant.

Un phase de test de ces logiciels, plus longue, étendue sur environ 3 semaines a pu débuter.

La majeure partie des fonctionnalités de ces logiciels a pu être recensée. On décèle rapidement une différence de performance entre les trois outils.

1.4. Phase de test

Organisation du test :

Les tests ont été conduits à partir des sources d'information utiles et intéressantes recensées pour les thématiques des pôles pluridisciplinaires soutenues par la MSH.

Ces sources ont été choisies également pour leurs variétés : sites Web simples et de petite taille, sites très grands avec liens extra-site, pages contenant des formats de fichier variés (PDF, Word...), présence d'un formulaire d'authentification dans la page, présence d'un formulaire de recherche (base de données par exemple), bases de données payantes dont l'accès se fait par abonnement. Un certain nombre de possibilités de surveillance a été ainsi exploité.

Le paramétrage des alertes a également été réalisé à l'aide de mots clé pertinents pour les quatre thématiques.

Une programmation de veille automatique a été mise en place sur 4 semaines.

La diffusion des informations à l'aide des moyens proposés par les logiciels a été utilisée.

Des recherches, à l'aide de mots clé, dans le moteur interne du logiciel ont été effectuées.

Un suivi des différentes veilles, à l'aide d'un rapport de veille (lorsqu'il existe) a été fait.

L'étude approfondie des fonctionnalités ainsi que des qualités ergonomiques ont permis une évaluation de chacun des logiciels. Une comparaison a pu ainsi être faite débouchant sur une hiérarchisation des trois outils. Ces analyses ont donné lieu à l'élaboration de différents scénarii pour la cellule de veille documentaire de la MSH classés du plus performant au moins performant.

2. Résultats et solutions proposées

2.1. Trois propositions de scénario

2.1.1. Le scénario optimal : pour une veille centralisée

KB Crawl a été choisi car il constitue un outil intermédiaire entre les grandes plates-formes de veille et les petits logiciels, tant du point de vue de son prix que de ses performances. Suite au contact pris avec la société BEA Conseil, un mot de passe a été livré pour un essai de 30 jours, délai court dans la mesure où ces 30

jours n'étaient pas exclusivement dédiés à ce dernier mais aux deux autres logiciels ainsi qu'au recensement des sources d'informations. Le manuel d'utilisation et une démonstration téléphonique avec un responsable de la société ont permis une première prise en main du logiciel. Quelques difficultés ont été rencontrées au départ, dues à l'absence de serveur Proxy sur le réseau. Par la suite, quelques difficultés de paramétrages ont pu être résolues rapidement avec l'aide d'un conseiller de BEA Conseil.

DESCRIPTION :

| Nom | KB Crawl |
|------------------------|--|
| Type d'outils | Logiciel de veille |
| Editeur | BEAConseil |
| Adresse Web | www.beaconseil.com |
| Version | V 2.1 |
| Système d'exploitation | WIN95, WIN98, WINNT, 2000, NT, XP |
| Espace mémoire utilisé | 11, 8 Mo |
| Mémoire vive | 64 Mo |
| Processeur | 166Mhz minimum |
| Connexion Internet | ADSL conseillée |
| Langue de l'interface | Français |
| Ergonomie | Bonne |
| Navigateur intégré | OUI |
| Push / Pull | Pull |
| On line / Off line | Off line |
| Aide | OUI (index, FAQ) + Manuel d'utilisation |
| Support technique | OUI : support utilisateur 400 euros / an, hotline |
| Mises à jour | OUI : 450 euros / an |
| Prix | 2 250 euros en monoposte |

FONCTIONNALITES :

| ASPIRATION / SURVEILLANCE | |
|--|---|
| Choix de la profondeur de surveillance | OUI jusqu'à une profondeur infinie Choix de la direction : unidirectionnel ou bidirectionnel |
| Lancement de plusieurs surveillances simultanées | OUI |
| Automatisation de la surveillance | OUI |
| Surveillance de sites avec mots de passe | OUI |
| Surveillance du Web invisible | OUI |
| Possibilité d'exclusion de certains formats de fichier | OUI |
| Durée du crawl | Rapide |
| Filtrage des sources | OUI |
| Recherche dans les moteurs : | NON |
| Journal | OUI |
| VEILLE | |
| Signalement des URL modifiées | OUI : icône |
| Affichage sur la page surveillée | OUI : surlignage |
| Mots-clé d'alerte | OUI, nombre illimité |
| Statistiques des modifications de pages | OUI (tableau) |
| Alerte si mot-clé trouvé | OUI |
| Alerte sur l'interface | OUI : surlignage |
| Alerte personnalisée | OUI |
| RECHERCHES DANS LES PAGES ASPIREES | |
| Moteur interne | OUI, recherche sur catalogue ou base entière |
| Opérateurs booléens | OUI |
| Troncature | NON |
| Expressions (guillemets) | OUI |
| Mémorisation des versions successives | OUI + gestion des archives |

Points positifs :

KB Crawl est un outil relativement puissant qui permet de parcourir et de surveiller le Web visible mais surtout le Web invisible. Cela fait de lui un outil nettement plus performant et intéressant pour la MSH que ses deux concurrents.

Le nombre de bases de données intéressantes pour la MSH à interroger régulièrement étant très grand, KB Crawl, en automatisant cette tâche, représente un gain de temps très important.

Celui-ci a cet avantage non négligeable de conserver les archives des pages surveillées et de proposer une gestion de ces archives très aisée.

Son moteur interne ne se contente pas d'effectuer des recherches au sein d'une page isolée mais a la capacité de chercher dans un catalogue entier voire dans toutes les pages en cours en même temps.

Le temps de réponse est très peu important.

Son utilisation est très aisée et son ergonomie plutôt bonne.

Points négatifs :

Son prix élevé.

Il est à noter toutefois que, la MSH étant une institution publique à but non lucratif, un abaissement du prix peut être négocié avec la société BEA Conseil.

D'après Omar Larouk, mon tuteur de stage, 20 à 40% de réduction peuvent être envisagés.

2.1.2. Le scénario moyen : pour une veille semi manuelle

Vigilus Plus :

Téléchargé pour une période d'essai de 30 jours, Vigilus n'a pas posé de problèmes particuliers dans le paramétrage et les essais de surveillance.

DESCRIPTION :

| Nom | Vigilus Plus |
|---------------|--|
| Type d'outils | Agent d'aspiration et de recherche |
| Editeur | PRAGTEC |
| Adresse Web | www.pragtec.com |
| Version | V 3.0 |

| | |
|------------------------|---------------------------|
| Système d'exploitation | Windows XP et plus |
| Espace mémoire utilisé | 13, 2 Mo |
| Mémoire vive | 128 Mo |
| Processeur | Pentium III |
| Connexion à Internet | ADSL conseillée |
| Langue de l'interface | Français |
| Ergonomie | Bonne |
| Navigateur intégré | OUI |
| Push / Pull | Pull |
| On line / Off line | Off line |
| Aide | OUI (index, FAQ) + manuel |
| Support technique | |
| Mises à jour | OUI |
| Prix | 199 \$ |

FONCTIONNALITES :

| ASPIRATION / SURVEILLANCE | |
|--|--|
| Choix de la profondeur de surveillance | Non, possibilité d'aspiration des pages subordonnées (internes et externes) Unidirectionnel |
| Lancement de plusieurs surveillances simultanées | NON |
| Automatisation de la surveillance | OUI |
| Surveillance de sites avec mots de passe | NON |
| Surveillance du Web invisible | NON |
| Possibilité d'exclusion de certains formats de fichier | NON |
| Durée du crawl | Moyenne |
| Filtrage des sources | OUI |
| Recherche dans les moteurs : | Google, Hotbot, Altavista, Infoseek, Metacrawler, Yahoo, Lycos, MSN, Mamma, Dogpile |
| Journal | OUI |
| VEILLE | |
| Signalement des URL modifiées | OUI : surlignage |
| Affichage sur la page surveillée | OUI : surlignage |

| | |
|---|--------------------------------------|
| Mots-clé d'alerte | OUI |
| Statistiques des modifications de pages | NON |
| Alerte si mot-clé trouvé | OUI |
| Alerte sur l'interface | OUI |
| Alerte personnalisée | OUI, par mail |
| RECHERCHES DANS LES PAGES ASPIREES | |
| Moteur interne | OUI, recherche dans la page courante |
| Opérateurs booléens | NON |
| Troncature | NON |
| Expressions | OUI |
| Mémorisation des versions successives | OUI |

Points positifs :

D'un prix relativement moyen, Vigilus est intéressant pour une surveillance classique du Web. Ne pénétrant pas le Web invisible, il s'avère performant néanmoins pour une surveillance du Web visible.

Aisé d'utilisation et à l'interface intuitive facilement maniable (type Explorer), Vigilus permet des alertes personnalisées. Une programmation automatique sur page mais aussi sur rubrique est possible.

Points négatifs :

Téléchargement long.

Vigilus Plus ne permettant pas une surveillance du Web invisible. Un autre type de veille doit venir le compléter : abonnement à des alertes pour les bases de données proposant ce genre de service : c'est le cas, en ce qui concerne les sources du SCD de l'université de Bourgogne dont dispose la MSH, de Sciences Direct, Kluwer On Line, Francis (ainsi que toutes les bases fonctionnant sur plate-forme Webspirs de Silverplatter), Swetswise. Recherche documentaire informatisée classique pour toutes les autres bases de données (gratuites et payantes) ainsi que pour les catalogues de bibliothèque (BNF, SUDOC, SCD Dijon, British library...) est nécessaire.

2.1.3. Scénario économique

Les tests sur Wysigot n'ont pas posé de difficultés majeures.

DESCRIPTION :

| Nom | Wysigot Plus |
|------------------------|---|
| Type d'outils | Logiciel de surveillance de pages Web |
| Editeur | Wysigot |
| Adresse Web | http://www.wysigot.com/fr/ |
| Version | 5.13 |
| Système d'exploitation | Windows 95, 98, NT4, 2000, XP |
| Espace mémoire utilisé | 2, 1 Mo |
| Mémoire vive | 32 Mo |
| Processeur | Pentium ou équivalent |
| Connexion à Internet | ADSL conseillée, Internet Explorer 4 ou supérieur |
| Langue de l'interface | Français (au choix) |
| Ergonomie | Pas très convaincante |
| Navigateur intégré | OUI |
| Push / Pull | Pull |
| On line / Off line | Off line |
| Aide | OUI |
| Support technique | OUI |
| Mises à jour | OUI |
| Prix | 31, 77 euros |

FONCTIONNALITES :

| ASPIRATION / SURVEILLANCE | |
|--|---------------------|
| Choix de la profondeur de surveillance | Page ou site entier |
| Lancement de plusieurs aspirations simultanées | NON |
| Automatisation de la surveillance | OUI |
| Surveillance de sites avec mots de passe | NON |
| Surveillance du Web invisible | NON |
| Possibilité d'exclusion de certains formats de fichier | OUI |

| | |
|---|--------------------------------------|
| Durée du crawl | Moyenne |
| Filtrage des sources | OUI (liste noire) |
| Recherche dans les moteurs : | NON |
| Journal | NON |
| VEILLE | |
| Signalement des URL modifiées | OUI : surlignage |
| Affichage sur la page surveillée | OUI : surlignage |
| Mots-clé d'alerte | NON |
| Statistiques des modifications de pages | NON |
| Alerte si mot-clé trouvé | NON |
| Alerte sur l'interface | OUI : icône |
| Alerte personnalisée | NON |
| RECHERCHES DANS LES PAGES ASPIREES | |
| Moteur interne | OUI, recherche dans la page courante |
| Opérateurs booléens | OUI |
| Guillemets | OUI |
| Troncature | OUI (? ; *) |
| Mémorisation des versions successives | OUI |

Points positifs :

Souple d'utilisation, Wisigot Plus a aussi comme grand avantage son prix, très peu élevé.

Il offre les fonctionnalités classiques d'un outil de surveillance et permet même l'import de favoris.

Points négatifs :

Comme Vigilus Plus, Wysigot Plus ne permet pas une surveillance du Web invisible. Il nécessite d'être lui aussi complété par une veille manuelle ainsi que l'utilisation des alertes disponibles. Il s'avère aussi très sensible aux changements non significatifs, déclenchant alors des alarmes inutiles.

Il n'offre pas de rapport de veille et ne permet pas d'alerte par mot clé. Son temps de téléchargement est long et sa consommation de bande passante importante.

Son ergonomie, malgré sa sobriété, reste un point faible.

Utile pour des institutions et sociétés dont le budget est extrêmement réduit.

3. Organisation de la cellule de veille

3.1. La collecte et le traitement de l'information

3.1.1. Le recueil des informations

A raison d'une diffusion de la lettre d'information une fois par mois par e-mail, le processus régulier de recueil des informations, une fois la cellule mise en place et ayant atteint une vitesse de croisière, comporte ces différentes phases indispensables :

- Une mise à jour régulière de la sélection des sites et sources à surveiller est nécessaire : une adaptation selon le degré de pertinence des résultats offerts par certaines sources est un gage de viabilité du travail de veille. Cela passe par l'insertion de nouvelles sources à surveiller dans le logiciel de veille mais aussi par la suppression d'autres sources.
- Saisie des formulaires de recherche des bases de données (veille manuelle ou automatique selon les performances du logiciel de veille choisi)
- Prise de connaissance régulière des alertes envoyées par le logiciel de veille (changements dans les pages, apparition de mots-clé d'alerte...)
- Prise de connaissance régulière des alertes envoyées par les plate-forme des grandes bases de données (proposées par le SCD et l'INIST)
- Lecture des résultats obtenus par la surveillance de sources via le logiciel de veille
- Veille manuelle (régulière et pncuelle) : papier et électronique
- Classement des informations pertinentes : par pôle et par type d'information

Diffusion et conservation :

- Mise en forme des informations pertinentes dans la lettre d'information
- Archivage des informations dans le logiciel de gestion de références bibliographiques

Temps consacré à la veille estimé à : environ entre 1/4 et 1/3 d'un temps complet de travail.

3.1.2. Suivi et évaluation de la veille

Sauf retours réguliers de la part des lecteurs de la lettre d'information, il est souvent difficile de mesurer l'impact et la pertinence du travail de veille.

Afin de confirmer ou d'infirmer la pertinence des sources sélectionnées, un suivi du processus de veille est nécessaire, au moins dans les premiers temps de la mise en place de la cellule de veille. Il s'agit de déterminer statistiquement si une source doit être maintenue ou non à partir de la fréquence d'apparition d'informations retenues pour la lettre d'information à diffuser.

Cette évaluation peut être réalisée pour chaque source régulièrement (mais non systématiquement, le nombre de sources à surveiller étant trop important) à partir de fiches de veille qui rendent compte des données concernant le processus de veille et les résultats obtenus. Le journal de veille envoyé par mail après chaque surveillance, disponible sur certains logiciels de veille, aidera à la constitution de ces fiches.

Toutefois, devant le petit nombre de références retenues pour une lettre à partir d'une source, il ne faut pas systématiquement considérer celle-ci comme non pertinente et l'éliminer de la liste car elle peut contenir des informations de qualité quoique rares.

Le suivi de veille doit tenir compte de ce double-aspect de l'évaluation : quantitatif et qualitatif et ne peut donner de véritables résultats que sur le long terme.

Ces fiches pourraient être conservées et classés dans un fichier sur disque dur.

3.2. La diffusion de l'information : la lettre d'information

La diffusion des informations recueillies se fera par l'intermédiaire d'une lettre d'information mensuelle envoyée par e-mail aux chercheurs participant aux

différents pôles pluridisciplinaires. C'est donc la technique Push qui est privilégiée pour la diffusion d'informations aux chercheurs. L'envoi se fera à partir du logiciel de messagerie de la MSH. Si un chercheur souhaite ne plus recevoir cette lettre, il pourra le mentionner par mail (champ sujet : désinscription lettre d'information MSH).

Cette solution de la lettre a semblé la plus commode pour la MSH et la plus adaptée à l'alimentation d'informations renouvelées.

3.2.1. Trame de la lettre

- La lettre ne comportera pas de texte long mais un renvoi éventuel au texte intégral des références bibliographiques proposées.
- Des résumés succincts pourront parfois être insérés.
- Présence le plus possible de liens hypertextes renvoyant à des informations plus exhaustives.
- La lettre pourra être structurée comme suit :
 - Titre générique de la lettre
 - Courte introduction
 - Sommaire
 - Corps de la lettre
 - Pied de la lettre : rappel des coordonnées de la MSH et de la possibilité de suggestions.

¹⁴ Cf. Annexes

3.2.2. Format et forme de la lettre

Afin d'avoir une idée des pratiques et techniques concernant les lettres d'information, j'ai souscrit à plusieurs abonnements (15 lettres d'information)¹⁵ à des lettres aux présentations et formats différents. Trois formats apparaissent le plus souvent : texte, HTML et PDF.

Le choix final du format a été orienté pour une part par l'étude de ces lettres (ergonomie : facilité d'ouverture et d'accès, lisibilité, sécurité...), pour autre part par une concertation avec les membres de l'équipe de la MSH.

TABLEAU COMPARATIF DES DIFFERENTS FORMATS :

| POSITIF | NEGATIF |
|---|---|
| FORMAT TEXTE | |
| Facile à mettre en place (technique rudimentaire) | Ergonomie souvent mauvaise (parfois obligation de se servir de l'ascenseur horizontal) |
| Peut être lu par tous les systèmes | Absence de contraste dans les caractères et manque de repères au sein de la page entraînant une lisibilité moindre. |
| Rapide à mettre en place | Absence de convivialité |
| Peu coûteux | |
| FORMAT HTML | |
| Convivial et agréable | Plus technique et plus long à mettre en place que le format Txt. |
| Facilité d'accès aux liens hypertexte car ce format rappelle la structure d'un site Web lambda. | Sauf utilisation d'un éditeur de sites Web gratuit (ex : Composer) ou création de la lettre en code HTML, ce format est plus coûteux car il nécessite l'achat d'un logiciel (type : Dreamweaver ou Frontpage) |

¹⁵ Format Texte : Lettre mensuelle de l'ADHC, lettre du Monde, lettre du Monde diplomatique, lettre du Sénat ; Format HTML : lettre du Figaro, lettre de EspaceTemps.net, lettre de France 5, lettre « Actu-moteurs », lettre de la revue « Développement durable et territoires », lettre du sénat, lettre du Monde ; Format PDF : lettre de l'ISH, lettre de la MSH Ange-Guépin, lettre de ville.gouv.fr, lettre de l'ONISEP.

| | |
|--|---|
| Il facilite la circulation intra-lettre via les liens intra-texte (pas besoin de parcourir toute la lettre pour atteindre une rubrique qui l'intéresse et pourrait y accéder directement puis revenir au sommaire de la lettre.) | Le format HTML n'est pas le plus adéquat pour la lecture : modification de la mise en page selon le matériel et le système d'exploitation utilisé par le lecteur. |
| Clarté par utilisation des couleurs et des contrastes | Le format HTML n'est pas le plus adéquat pour l'impression |
| Permet un ajout aisé d'images, de photos et autres types de fichiers | |
| FORMAT PDF | |
| Le format PDF est le plus lisible car c'est le format le plus proche du format papier | Nécessite une conversion d'un format type Word en format PDF via le logiciel Adobe |
| Il est adapté à l'impression : il permet par exemple d'extraire une seule page si on le souhaite et de l'imprimer. | Plus lourd qu'un fichier Txt ou HTML |
| La mise en page est conservée (pour la lecture comme pour l'impression) quelque soit sa complexité et quelque soit le matériel et le système d'exploitation utilisés. (WYSIWYG : What you see is what you get). | |
| On peut insérer des liens hypertextes actifs au sein des pages PDF. | |
| Le format PDF interdit toute modification par l'utilisateur. Les données présentes sont alors sécurisées. | |

CONSEIL DE CHOIX : le format PDF.

Si le format HTML est attrayant et comporte divers avantages, il reste qu'il n'est pas le plus adapté au public de chercheurs de la MSH pour lequel la lisibilité et la qualité d'impression sont primordiales.

Le format PDF semble le plus adéquat au type d'information que la MSH souhaite diffuser et au public cible.

Il apparaît le plus adapté à la publication, la distribution, l'impression et l'archivage (les lettres seront par exemple consultables même lorsque le logiciel de traitement de texte ne pourra plus la lire)

Il permet de distribuer facilement une lettre d'information par mail lisible de la même façon par tous et aisément imprimable.

FORME DE LA LETTRE:

- Forme unique pour chaque lettre réalisé sous Word.
- Forme respectant la charte graphique du site de l'université de Bourgogne : couleurs et typographie
- Reprise du logo de la MSH
- Sobriété et simplicité

3.3. La conservation de l'information

L'archivage et l'indexation des informations recueillies à l'issue de la veille est une étape importante et s'intègre pleinement au processus de veille. Elle a pour objectif l'utilisation possible et un maniement aisé de ces références pour former des bibliographies intéressantes pour les chercheurs.

- Première solution : **ENDNOTE**

Le logiciel Endnote¹⁶ semble adapté à cette utilisation et à la conservation du type d'information recueilli par le service de documentation de la MSH.

L'import de références disponibles en ligne ou par Z39.50 est possible dans Endnote, l'insertion de données et leur indexation également.

Il serait possible de classer des bibliothèques sous EndNote par grands pôles thématiques et sous-catégories à définir.

La base de données bibliographiques seraient accessibles à la MSH (pas de mise en ligne possible sur Internet avec Endnote) en monoposte ou en réseau.

¹⁶ Cf. Description et fonctionnalités de EndNote en Annexe XXII

L'archivage constitue un travail régulier d'alimentation qui suit le processus de veille et vient pérenniser une partie du contenu de la lettre d'information (à l'exception de la partie agenda et appels d'offre) et offrira la possibilité aux chercheurs d'enrichir celle-ci par une mutualisation de leurs propres bibliographies et informations touchant aux quatre axes de recherche.

- Deuxième solution : **REFWORKS**

Egalement un logiciel de gestion de références bibliographiques, Refworks comporte quasiment les mêmes fonctionnalités qu'Endnote à ceci près qu'il ne s'agit pas d'un logiciel client mais d'un logiciel on-line.

L'avantage pour les chercheurs est donc de pouvoir consulter la base de données directement en ligne, ailleurs qu'à la MSH. La MSH peut mettre les bases de références bibliographiques à disposition des chercheurs en lecture seule (la sécurité des données étant garantie) ou les autoriser à créer leur propre base de données bibliographiques.

4. La mise en place effective

4.1. Les moyens humains et matériels

4.1.1. Profil de poste

DOCUMENTALISTE

Formation : Double compétence en Sciences Humaines et Sciences de l'Information et de la Documentation.

Niveau ingénieur.

Description de la fonction :

- Assure une veille documentaire sur les thématiques soutenues par la MSH ainsi que sur des manifestations ponctuelles (séminaires, colloques...).

- Acquiert, gère et exploite le fonds matériel et immatériel du centre de documentation.
- Traite les documents (indexation, classement, désherbage...)
- Forme les chercheurs à la méthodologie documentaire
- Gère la partie documentation du site Web
- Travaille en partenariat avec le service informatique sur l'utilisation et la mise en valeur des bases de données développées en interne et leur mise en ligne.

4.1.2. Pré requis matériel et logiciel

- Matériel informatique récent adapté aux exigences du logiciel de veille choisi ainsi qu'aux exigences du logiciel de gestion de références bibliographiques
- Logiciel de veille : selon l'option choisie parmi les trois scenari.¹⁸
- Adobe Acrobat 6.0 Pro (disponible à la MSH)
- Logiciel de gestion de référence bibliographique : EndNote V.8 (dernière version) ou Refworks

4.2. Planification de la mise en place

| Séquences de travail | Durée approximative |
|--|--|
| Affinage et validation de la sélection des sources d'information | 1 à 2 semaines |
| Choix et acquisition du logiciel de veille | 1 à 7 jours selon rapidité de l'éditeur |

¹⁸ Cf. Partie : *La cellule de veille*, partie 3, pp. 52-57.

| | |
|---|-------------|
| Paramétrage des sources et lancement de la surveillance | 3 semaines |
| Recueil des informations (+ recherche et recueil d'informations issues d'une veille manuelle) | 1 à 4 jours |
| Insertion des informations au sein du N° 0 de la lettre d'information | 1 jour |
| Envoi du N° 0 de la lettre d'information | 1 jour |
| Réajustement des sources et réajustement de la fréquence de surveillance | 2 à 7 jours |

Total : entre 5 et 8 semaines environ pour une mise en route effective de la cellule de veille.

La cellule de veille documentaire, après cette période de paramétrages et de réajustement, pourra trouver une vitesse de croisière et un fonctionnement plus régulier qui laissera du temps pour d'autres activités documentaires.

Conclusion

La question de la pertinence de la mise en place d'une cellule de veille à la MSH de Dijon a trouvé, à travers cette analyse une réponse favorable. L'essor actuel des SHS dans l'environnement scientifique à l'échelle nationale et internationale rend indispensable une structuration de l'information via un service documentaire qui soit capable de circonscrire les données importantes pour ses chercheurs. L'importance du nombre de ressources disponibles sur Internet (l'on peut noter les efforts du CNRS par le biais de l'INIST dans ce sens) légitime largement cette nécessité d'une collecte et d'une diffusion rationnelle de l'information. Enfin, la multiplicité des laboratoires rattachés à la MSH de Dijon impose l'existence d'un centre de veille fédérateur et attentif à la transdisciplinarité induite par cette multiplicité. Ainsi, la présence d'une cellule de veille au sein de la MSH répond parfaitement aux préconisations de coopération et de travail en réseau, national et international, du Réseau National des MSH et du CNRS.

L'analyse préalable à la mise en place de la cellule de veille documentaire automatisée à destination des chercheurs des pôles de recherche pluridisciplinaires soutenus par la MSH devrait permettre un gain de temps lors de sa mise en place effective. Elle donne les grandes lignes directrices du travail de veille, établit les principes et l'organisation du travail de veille et donne un premier inventaire non figé des sources intéressants les quatre thématiques de recherche étudiées.

Ce rapport n'étant en aucun cas directif mais comportant des propositions et conseils, le choix du scénario technique (logiciel de veille et logiciel de gestion de références bibliographiques) et de la politique de veille reste à faire dans un avenir proche par la direction de la Maison des Sciences de l'Homme.

Cette cellule de veille devrait à court et plus long termes participer à un plus grand travail en réseau de la part des chercheurs de l'université, la pluridisciplinarité n'étant plus une juxtaposition de disciplines mais bien une véritable coopération.

Bibliographie

1. Monographies

1.1. Veille

REVELLI Carlo. *Intelligence stratégique sur Internet.* 2^{ème} édition. Paris : Dunod, 2000, 220p.

HERMEL Laurent. *Maîtriser et pratiquer la veille stratégique.* Paris : AFNOR, 2001, 98 p.

JAKOBIAK François. *Exemples commentés de veille technologique.* Paris : Editions d'organisation, 1992, 200 p.

1.2. Sciences humaines et sociales

ACCART Jean-Philippe. *Les réseaux d'informations en sciences sociales : quelques exemples.* Documentaliste-Sciences de l'information, 1999, Vol. 36, N° 1, p. 37-42.

GODELIER Maurice. *L'état des Sciences de l'Homme et de la Société en France et leur rôle dans la construction de l'espace européen de la recherche : rapport à l'attention du Premier ministre.* Paris : avril 2002.

Disponible sur : <http://www.recherche.gouv.fr/discours/2002/godelir.htm> (consulté le: 02 et 03/06/2004)

CNRS. *Les revues en sciences humaines et sociales. Sciences de l'Homme et de la Société,* Lettre du département. Numéro spécial, mai 2004, 97 p.

2. Travaux universitaires

COSTERG Isabelle. *En quoi les outils de veille et d'alerte disponibles sur Internet peuvent-ils être utiles aux chercheurs en sciences humaines et sociales ?* Grenoble : Université Pierre Mendès-France, IUT2, 2002, 79 p.

BOUIS Sonia. *Les agents intelligents* (dossier GED). Villeurbanne : ENSSIB, 1999, 6 p.

ESSLIMANI Ilham. *Moyens et techniques de diffusion issue de la veille technologique* (Rapport de recherche bibliographique). Villeurbanne : ENSSIB, 2004, 68 p.

CHARLOT Marion. *Les logiciels de veille : étude comparative de trois produits* (dossier GED). Villeurbanne : ENSSIB, 2002, 7 p.

GONDOUIN Aurélie. *Choix d'un agent intelligent et mise en place d'une application push.* Nancy : Institut national polytechnique, 2000, 44 p.

Disponible sur : http://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_00000073.en.html

Mikolajczak Marianna. *Automatisation des recherches sur Internet au moyen d'agents intelligents.* Nancy : Institut national polytechnique, 2000, 63 p.

Disponible sur : http://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_00000076.en.html

3. Compte-rendu de colloques

FRANCOIS Claire. *Outils de veille : essai de typologie.* Paris : Rencontres des professionnels de l'IST, 19 juin 2003.

Disponible sur : <http://www.inist.fr/recontresIST/docpdf/4outilsdeveille.pdf>

4. Sites Internet

CYBION. *Veille stratégique sur Internet.* Disponible sur :

www.cybion.fr (site visité les : 03 et 04/06/2004)

AGENTLAND. *Le portail des agents intelligents.* Disponible sur :

www.agentland.fr (site visité les : 06, 07, 08/06/2004)

CYBION. *Veille, intelligence économique et agents intelligents.* Disponible sur :

www.veille.com (site visité les : 06, 07, 08, 09/06/2004)

Agentintelligent.com. *Veille technologique, agents intelligent.* Disponible sur :

www.agentintelligent.com (site visité les : 11, 12, 13/06/2004)

01net. *01net.* Disponible sur : <http://www.01net.com/>

(Site visité les : 05/06/2004 ; 15/06/2004 ; 27/06/2004 ; 12/07/2004)

5. Listes de diffusion

Veille. Liste de diffusion sur la veille. veille@yahooigroupes.fr

(Abonnement le 13/06/2004)

Agentland. Liste de diffusion sur les agents intelligents.

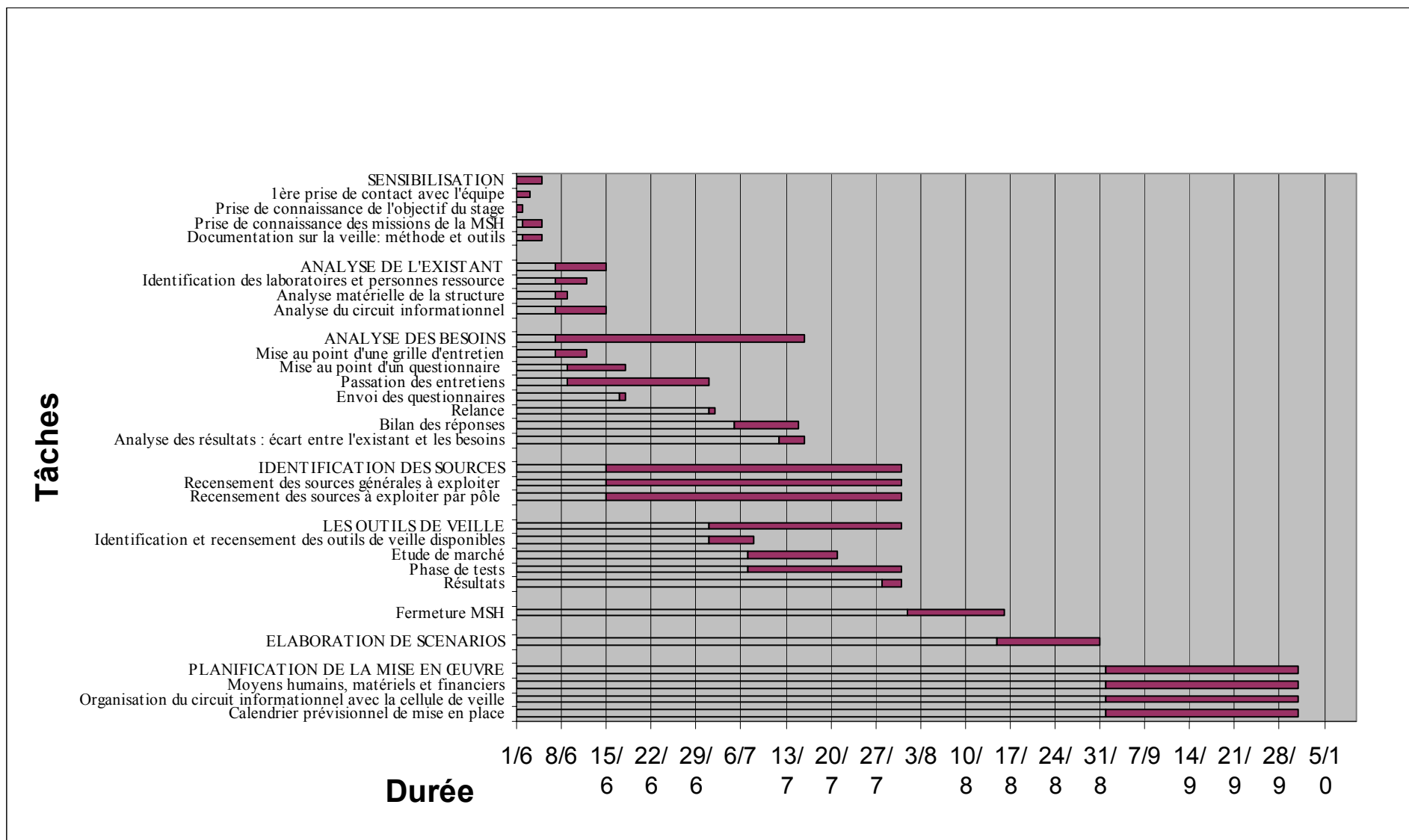
agentland@yahooigroupes.fr

(Abonnement le 13/06/2004)

Table des annexes

| | |
|---|-------------|
| CALENDRIER DES TACHES : DIAGRAMME DE GANTT | II |
| ENQUÊTE | IV |
| Problématique/ Hypothèses | IV |
| Grille d'entretien | V |
| Questionnaire | VII |
| LES LOGICIELS DE VEILLE | XV |
| KB Crawl | XVI |
| Vigilus Plus | XVII |
| Ecran général | XVII |
| Wysigot Plus | XIX |
| Ecran général | XIX |
| Déclenchement d'une veille | XIX |
| LES FICHES DE VEILLE | XX |
| LES LOGICIELS DE GESTION BIBLIOGRAPHIQUE | XXII |
| ENDNOTE 8.0 | XXII |
| REFWORKS | XXIII |

CALENDRIER DES TACHES : diagramme de Gantt



ENQUÊTE

Problématique/ Hypothèses

La Maison des Sciences de l'Homme de Dijon souhaite mettre en place une cellule de veille pour les chercheurs en sciences humaines et sociales de l'université de Bourgogne travaillant, au sein de leur laboratoire de recherche, autour des thématiques définies en partenariat avec la MSH :

Une veille régulière des articles de périodiques électroniques, des références d'ouvrages issues de bases de données en ligne, des revues de sommaire, des manifestations et colloques autour de ces thématiques feraient l'objet d'une lettre d'information diffusée aux différents pôles de recherche concernés.

Par ailleurs, le travail bibliographique effectué serait conservé, à terme, dans un logiciel de gestion de référence bibliographique accessible à tous les chercheurs.

La question se pose donc de savoir quel usage ont ces chercheurs de la documentation électronique ? Y a-t-il une unité de pratique selon les disciplines ? Certains laboratoires de recherche sont-ils plus avancés que d'autres dans le domaine de la recherche documentaire informatisée ?

Par ailleurs, les chercheurs ont-ils une connaissance claire des outils qu'ils ont à leur disposition dans leur environnement ? Leurs attentes dans ce domaine est-elle claire ou bien apparaît-il nécessaire de devancer leurs besoins ?

Les chercheurs n'ont pas une stratégie de recherche documentaire clairement définie.

Ceux-ci ont une méconnaissance partielle des ressources qui sont à leur disposition.

Ceux-ci n'ont pas une maîtrise très bonne des outils de recherche en ligne par manque de formation et d'auto-formation.

La tradition de la documentation papier est en partie ancrée dans les habitudes de travail.

CONCLUSION :

La Maison des Sciences de l'Homme, dans un souci de complémentarité avec les autres centres de ressources et de complémentarité avec les recherches personnelles des universitaires peut, par le biais d'un travail de veille sur la documentation électronique, aider à la recherche autour des thématiques qui lui sont liées et encourager un travail collaboratif autour de ces questions.

Grille d'entretien

| | THEMES ENTRETIEN | RELANCES PREVUES |
|---|--|---|
| PROFIL ET POLE DE RECHERCHE | Présentation de l'interviewé | - Statut / Discipline / Laboratoire de recherche ? |
| | Présentation du pôle de recherche | - Sujet choisi / Disciplines / Problématiques ? |
| PRATIQUES DOCUMENTAIRES | Sources utilisées pour ce thème | - Papier / électronique ; -Revue utilisées / Sources favorites ? |
| | Démarche documentaire | - Intuitive / Stratégique ? |
| | Utilisation d'Internet | - Au bureau/ A domicile ? ; Fréquence d'utilisation ; usages (Web, messagerie...) |
| | Fréquentation des bibliothèques | - Quelles bibliothèques ? |
| | Ressources documentaires utilisées à la bibliothèque universitaire | - BDD en ligne / Revues électroniques / Bibliographies de fin d'ouvrages / Informations recueillies lors de colloques / Echanges avec les collègues / CDROMS / Internet / Abonnement à listes de diffusion ? / Inscription à une alerte ? |
| | Ressources documentaires utilisées hors de la bibliothèque | - BDD INIST ? / Ex : Revues. Org / Revues électroniques.... ? |
| | Maîtrise des outils documentaires (moteurs, BDD...) | - Difficultés dans l'utilisation des moteurs ? |
| ATTENTES QUANT A LA CELLULE DE VEILLE | Type d'information souhaité par le biais de la cellule de veille | - Bibliographie / Texte intégral / Sommaires / Agenda colloques / Appels d'offre ; Court / long ; exhaustif / concis ? |
| | Modalités de cette diffusion | - Périodicité / Support ? |
| | Brainstorming sur les sources intéressant le thème du pôle | |
| | Suggestions | |

Questionnaire

QUESTIONNAIRE PROPOSE PAR LE SERVICE DOCUMENTATION DE LA MAISON DES SCIENCES DE L' HOMME DE DIJON

OBJECTIFS DU QUESTIONNAIRE

La *Maison des Sciences de l'Homme* souhaite mettre en place une veille documentaire autour des thèmes de recherche structurés par les pôles pluridisciplinaires. Celle-ci consiste en une diffusion régulière aux pôles pluridisciplinaires d'informations ciblées.

L'objectif de ce questionnaire est d'impliquer les chercheurs, archivistes, étudiants de ces pôles pluridisciplinaires dans la mise en place de cette veille documentaire.

Merci de votre coopération.

COMMENT RETOURNER LE QUESTIONNAIRE ?

Si vous avez utilisé la version électronique du questionnaire, veuillez retourner le fichier à l'adresse suivante : sophie.desbois1@tiscali.fr

Si vous avez utilisé une version imprimée du questionnaire, veuillez la retourner à la *Maison des Sciences de l'Homme*

Pôle d'économie et de gestion

Bureau 308

BP 26 611

21066 Dijon Cedex

QUESTIONNAIRE A RETOURNER AVANT LE : 07/07/2004

POUR PLUS D' INFORMATIONS

Veuillez nous contacter à l'adresse : sophie.desbois1@tiscali.fr

1. NOM :

2. Prénom :

3. Dans quel laboratoire de recherche travaillez-vous ? (Intitulé et sigle)

.....

4. Quels sujets souhaiteriez-vous voir étudiés au sein du pôle pluridisciplinaire de la MSH auquel vous participez ?

.....
.....
.....
.....

5. Quel est votre statut ?

- Professeur des universités
- Directeur de recherche
- Directeur de recherche
- Chargé de recherche
- Maître de conférence
- Chargé de recherche
- Enseignant associé
- Enseignant invité
- ATER
- Moniteur
- Allocataire de recherche
- Autre, précisez :

6. Dans quelle discipline ?

- Archéologie
- Droit
- Economie
- Géographie

- Histoire
- Histoire de l'art
- Langues
- Lettres
- Philosophie
- Psychologie
- Sciences de la communication
- Sciences de l'éducation
- Sciences politiques
- Sociologie
- Psychologie
- Autre, précisez:

7. Quelle est votre démarche lorsque vous élaborez une bibliographie sur ce sujet ?

- Intuitive
- Méthodologique et stratégique

8. Quelles bibliothèques fréquentez-vous ?

- Bibliothèque universitaire
- Bibliothèque de section
- Bibliothèque de laboratoire
- Bibliothèque municipale
- Autres, précisez :

.....

9. Quelles ressources documentaires de la bibliothèque universitaire utilisez-vous pour élaborer vos bibliographies ? (plusieurs réponses possibles)

- Les ouvrages
- Les revues papier

Lesquelles :.....
.....
.....

Les cédéroms

Lesquels :.....
.....
.....

Les revues électroniques

Lesquelles :.....
.....
.....
.....
.....

Les bases de données bibliographiques en ligne

Lesquelles :.....
.....
.....
.....
.....

10. En dehors de la bibliothèque universitaire, outre la documentation
primaire, utilisez-vous lors de vos recherches bibliographiques ?
(Plusieurs réponses possibles)

Les BDD bibliographiques en ligne

Lesquelles :.....
.....
.....
.....

Les revues électroniques

Lesquelles :

.....

.....

.....

.....

.....

- Les bibliographies en fin d'ouvrage
- Les informations recueillies lors de colloques
- Les cédéroms

Lesquels :

.....

.....

.....

- Internet
- Echanges avec les collègues

11. Quelles revues papier ou électroniques, intéressantes pour votre pôle pluridisciplinaire, ne sont pas disponibles dans les bibliothèques et centres de documentation que vous fréquentez à Dijon?

.....

.....

.....

.....

.....

12. Où stockez-vous votre documentation et vos bibliographies ? (plusieurs réponses possibles)

- Dossiers papier
- Disc dur/ Disquette/ CD/ Clé USB....
- Base de données développée en interne
- Logiciel de référence bibliographique

Si oui, lequel ?

.....
.....

13. Etes-vous abonné(e) à une liste de diffusion ?

Oui

Non

Si oui la/lesquelles ?

.....
.....

14. Etes-vous inscrit à une base de donnée pour une alerte / DSI (diffusion sélective de l'information) ?

Oui

Non

Si oui, la/lesquelles ?

.....
.....

15. Vous servez-vous de votre messagerie électronique ?

Oui

Non

16. Si oui, avec quelle fréquence ?

Plusieurs fois par jour

Une fois par jour

Plusieurs fois par semaine

Une fois par semaine

Moins d'une fois par semaine

17. Maîtrisez-vous les outils d'interrogation de ressources électroniques :
moteurs de recherche, bases de données en ligne.... ?

- Plutôt bien
- Moyennement bien
- Pas très bien

18. Pensez-vous qu'une formation à l'utilisation de ces outils puisse vous
aider dans vos recherches ?

- Oui
- Non

19. Quel type d'information souhaiteriez-vous voir figurer dans une lettre de
diffusion ? (Plusieurs réponses possibles)

- Une bibliographie générale sur le sujet
- Une bibliographie récente
- Des articles en texte intégral
- Des sommaires de revues
- Un agenda des colloques et séminaires prévus
- Des appels d'offre
- Autres :
-
-
-

20. Souhaitez-vous un document informatif ?

- Détaillé et exhaustif
- Court et concis

21. Souhaitez-vous recevoir l'information ?

- Tous les 15 jours
- Tous les mois
- Tous les 2 mois

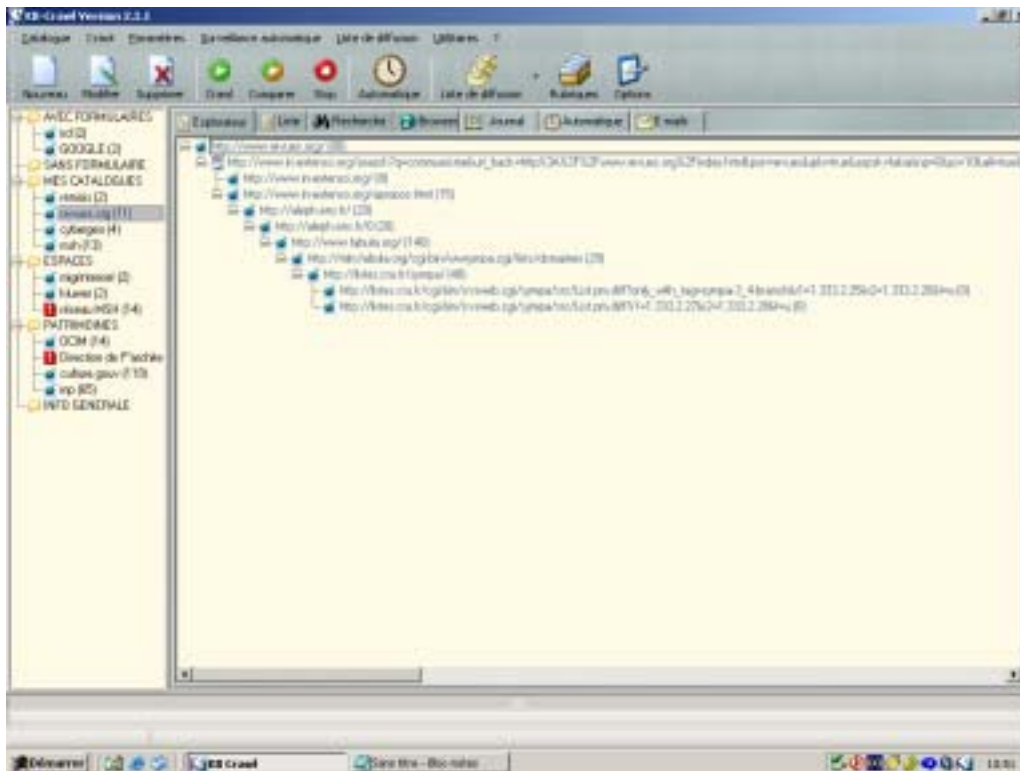
22. Sous quelle forme ? (Plusieurs réponses possibles)

- Papier
- Electronique (e-mail)
- Base de donnée bibliographique (logiciel de gestion bibliographique)

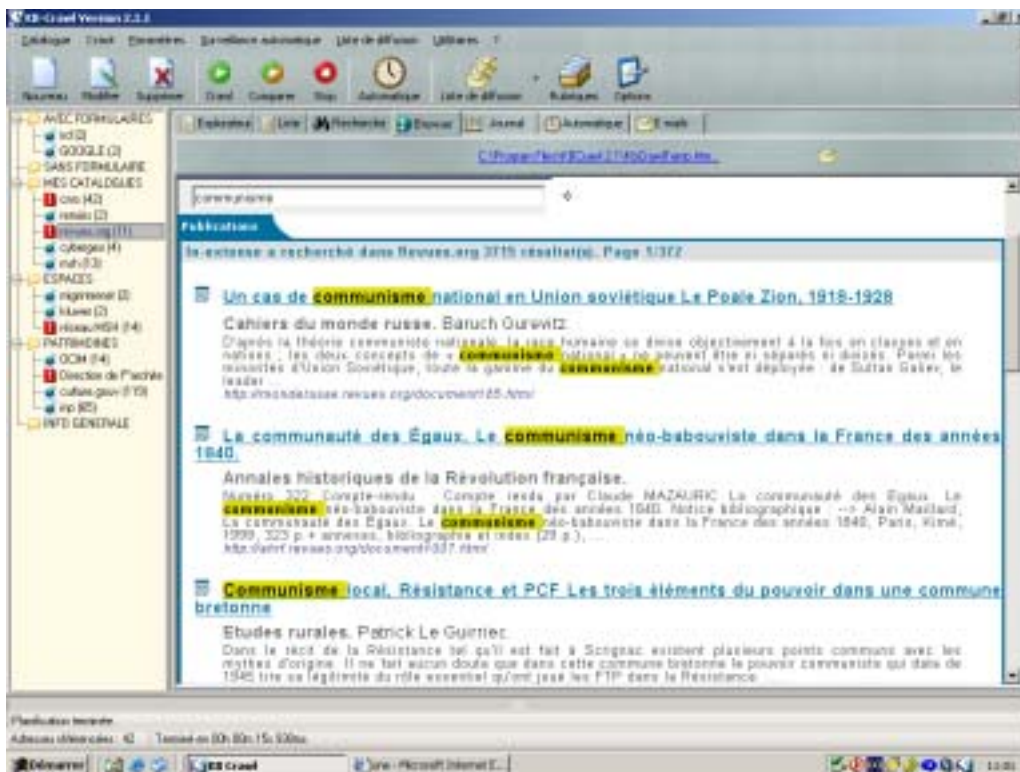
LES LOGICIELS DE VEILLE

KB Crawl

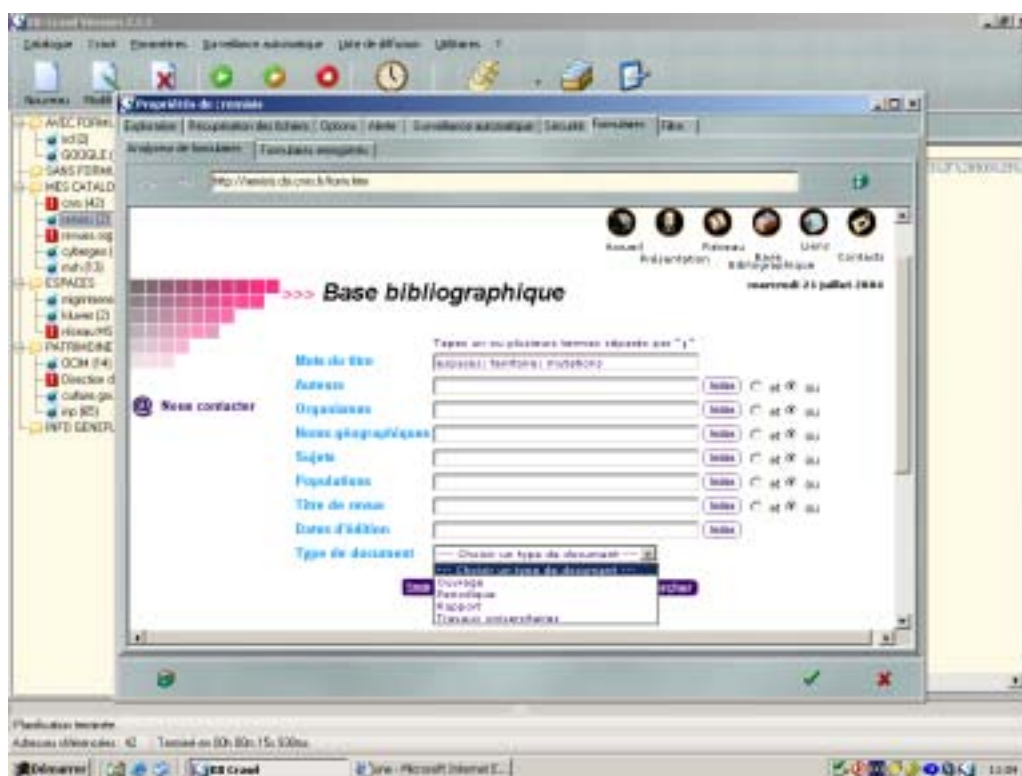
Ecran général



Navigateur interne

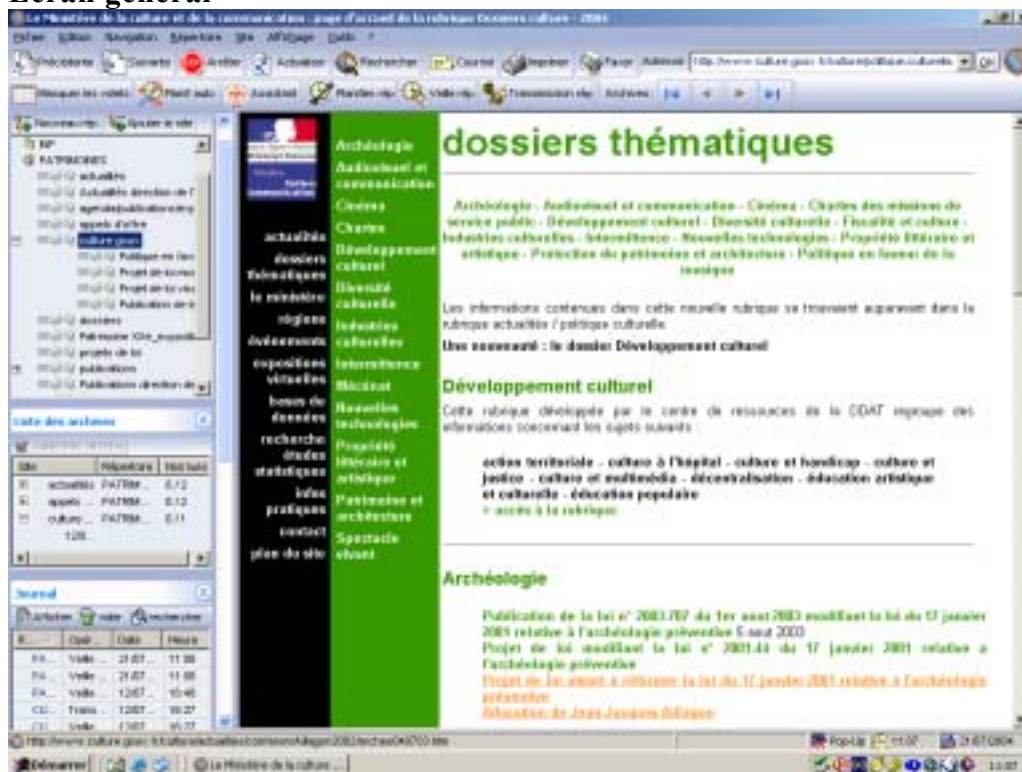


Saisie et enregistrement de formulaires

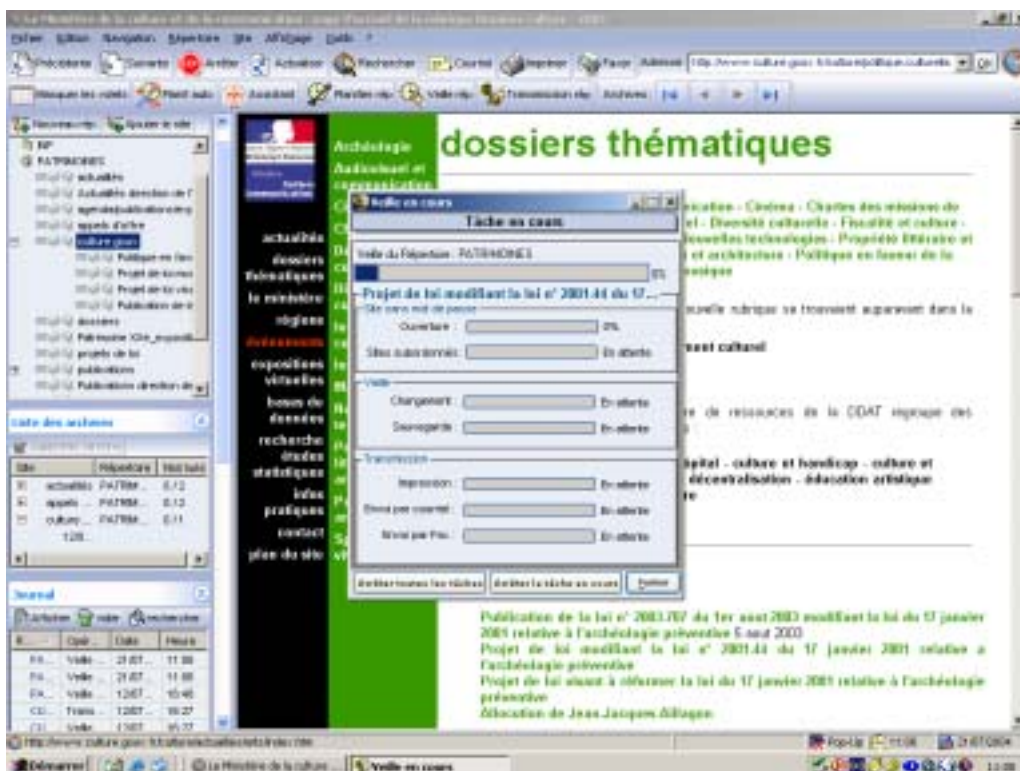


Vigilus Plus

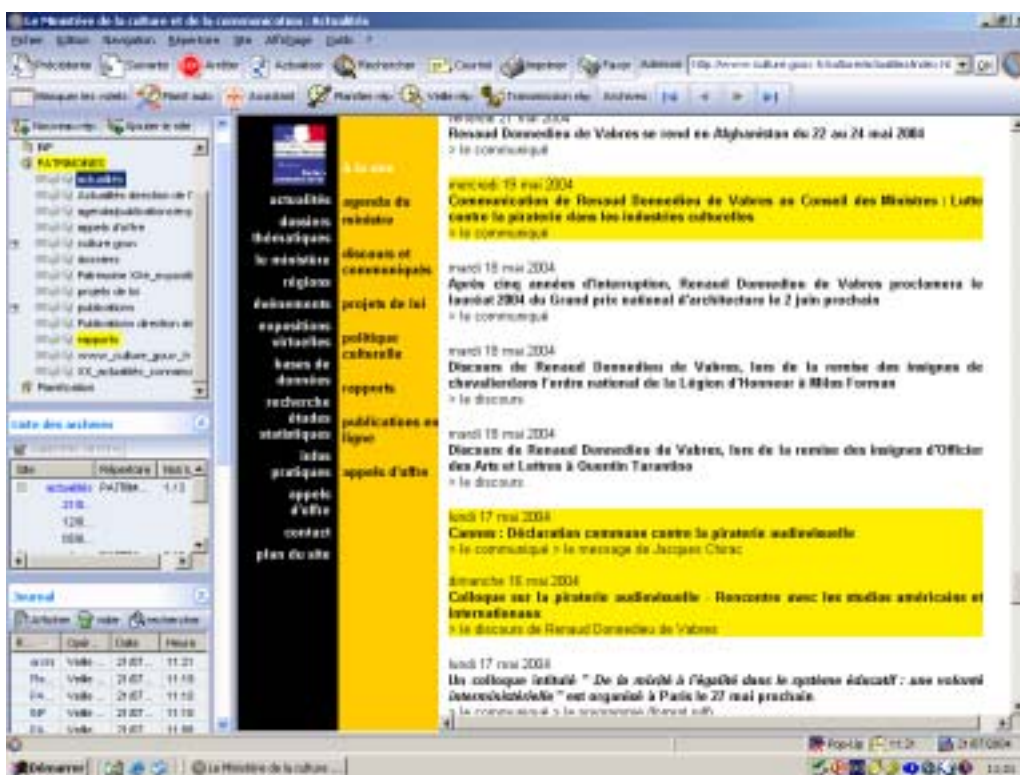
Ecran général



Déclenchement d'une veille

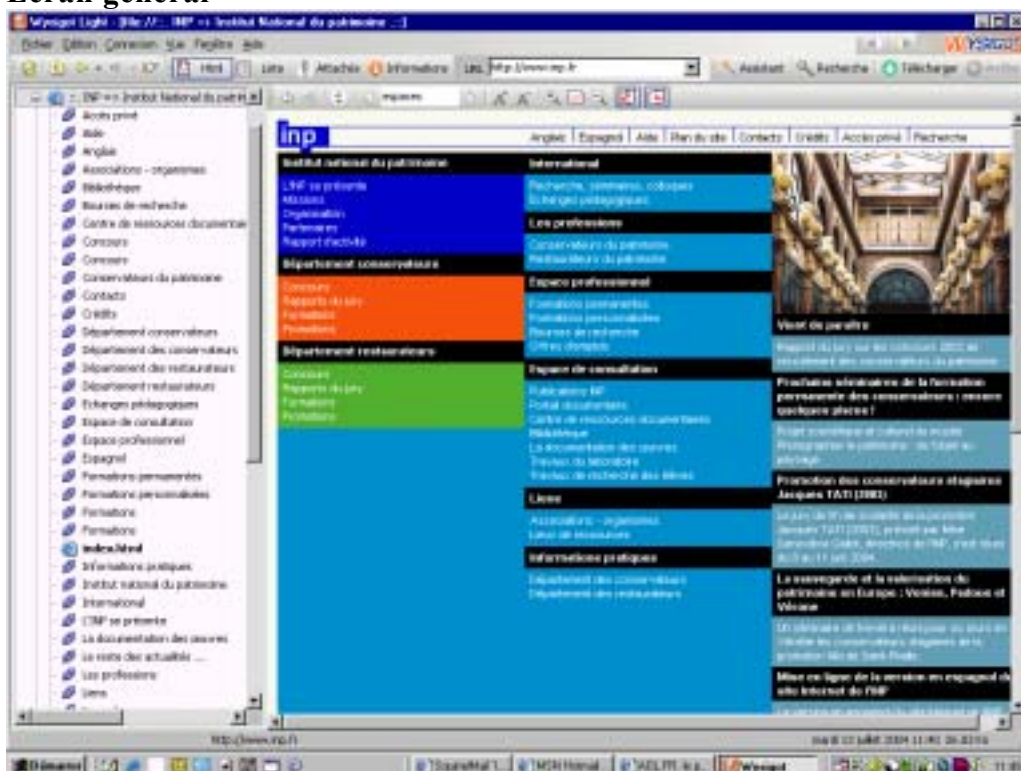


Surlignage des changements apparus sur une page

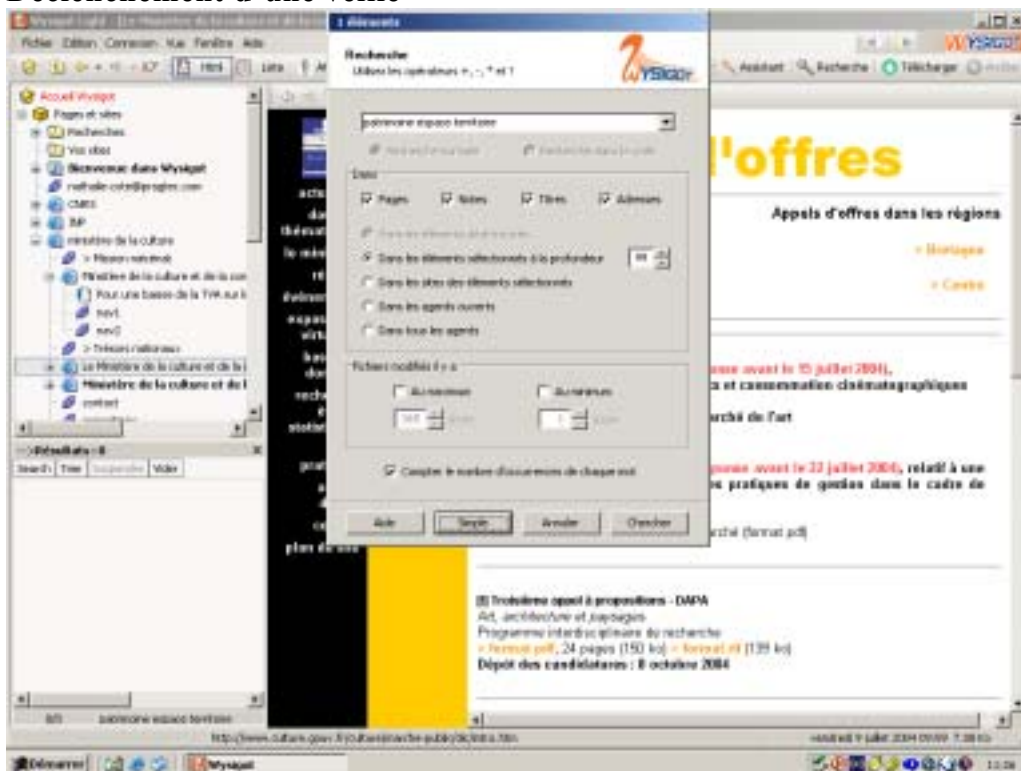


Wysigot Plus

Ecran général



Déclenchement d'une veille



LES FICHES DE VEILLE

LES FICHES DE VEILLE : SITES WEB

- Source d'information :
- URL :
- Type d'information recherchée :
- Fréquence de surveillance :

- Nombre d'alertes en :
- Nombre d'alertes pertinentes :
- Nombre de mots-clé d'alerte apparus en ... :

| NOMBRE DE DONNEES RETENUES POUR UNE LETTRE D'INFORMATION | |
|---|--|
| Références d'articles | |
| Sommaires de revues | |
| Articles en texte intégral | |
| Agendas de manifestations | |
| Appels d'offres | |

LES FICHES DE VEILLE : BASES DE DONNEES

- Nombre d'alertes en ... :
- Nombre d'alertes pertinentes en ... :

- Nombre de références retenues pour la lettre en ... :

REAJUSTEMENT :

- Augmenter ou réduire la fréquence de surveillance ?
- Ajouter ou enlever des page à surveiller (URL) ?
- Ajouter ou enlever des mots-clé ?
- Pertinence générale de la source : 1-2-3-4-5 (1 = maximum)

Les logiciels de gestion bibliographique

ENDNOTE 8.0

DESCRIPTION :

Endnote est un logiciel de gestion de références bibliographiques Off line.

Editeur : Thomson¹⁹

Système d'exploitation : Windows 2000 et XP

Processeur : Pentium ou compatible 450 Mhz minimum

Espace Disque : 180 Mo

Mémoire vive : 128 Mo

Compatible avec : Word 2000 et XP

FONCTIONNALITES :

- Nombre de bibliothèques (ou bases) illimité
- Nombre de notices par base : 32000
- Nombre de champs : 30
- Création de styles illimitée
- Plusieurs centaines de filtres
- Import et export de références
- Export sous Word

¹⁹ Adresse Web : <http://www.endnote.com/>

- Echange et impression de fichiers
- Protocole Z39.50 permettant l'import de notices de plusieurs dizaines bibliothèques et bases de données

REFWORKS

DESCRIPTION :

Refworks est un logiciel de gestion de références bibliographiques On-line.

Editeur : CSA (Cambridge Scientific Abstracts)²⁰

Système d'exploitation : Windows 1998, 2000, NT et XP

Processeur : Pentium ou compatible 450 Mhz minimum

Compatible avec : Word 2000 et plus

Compatible avec Explorer 6.0 et plus, Netscape 6.0 et plus.

FONCTIONNALITES :

- Quasiment les mêmes fonctionnalités que son concurrent EndNote.
- Possibilité d'une mise en lecture seule des bases disponibles sur Refwork

²⁰ Adresse Web : www.refworks.com/